

Mustapha Mazouz de l'Union nationale des entrepreneurs : «Report et indulgence dans le traitement des impôts»

Le Président du Conseil consultatif national pour les études juridiques et les conflits de l'Union nationale des employeurs et des entrepreneurs, Mustapha Mazouz, a appelé, hier lundi à Alger, l'administration fiscale à retarder l'échéance de recouvrement et à l'indulgence dans le traitement des impôts et de les reporter pour au moins une année, dans le secteur de la

construction et des travaux publics. Afin, a-t-il indiqué, de faire face aux conséquences de la crise sanitaire induite par la pandémie du Coronavirus. Intervenant sur les ondes de la radio nationale Chaîne 1 dont il était l'invité de l'émission «La matinale», l'architecte, expert international en patrimoine architectural a, à l'occasion, estimé que le redémarrage des chantiers, à

l'arrêt depuis l'entrée en vigueur de la mesure du confinement sanitaire, décidée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus, nécessite nécessairement le transport et l'organisation du temps de travail pour les travailleurs. Appelant, à l'occasion, au strict respect des mesures préventives contre le Covid-19.

Lire en page 3

Quotidien d'information indépendant - n° 6780 - Mardi 9 juin 2020 - Prix : 10 DA



© Photo : Toufik Doudou / PPAgency

Déconfinement Les commerçants face au nouveau contexte sanitaire

C'est avec prudence, et sans précipitation, que les commerçants ont commencé à rouvrir leurs magasins depuis dimanche. A Alger, le constat est vite fait devant le spectacle de rideaux encore fermés ou à moitié baissés, côtoyant des vitrines enfin visibles. Certes, les commerçants ont exprimé leur satisfaction après la décision du gouvernement de les autoriser à reprendre leurs activités. Mais, ils savent qu'on en est à la première phase de la reprise des activités économiques et commerciales. Cette reprise s'est faite dans un contexte où la demande en produits n'est pas appuyée sur des opportunités créées par les fêtes religieuses ou autres. Lire en page 2

Saison touristique 2020 L'interminable attente !

La pandémie Covid-19 a mis en évidence le fait que, de près ou de loin, toutes les activités socio-économiques sont étroitement liées au tourisme. D'où cette attente interminable que s'imposent ces derniers mois les responsables à différents niveaux de gestion. Ils sont impliqués dans la mise en place d'une stratégie globale de développement managérial et commercial. Attente d'autant plus insupportable qu'elle n'épargne aucune filière. Lire en page 4



Les incendies de récoltes Lancement d'une campagne de sensibilisation

Dans le cadre de la prévention contre les feux de récoltes la Protection civile a annoncé le lancement de leur habituelle campagne de prévention et de sensibilisation sur la lutte contre les incendies de récoltes. Lire en page 4



Les pays producteurs face aux défis majeurs du marché pétrolier

Arkab appelle à la prudence et à appliquer les décisions de l'Opep+

Lire en page 3

Recettes douanières Hausse à plus de 270 mds DA au 1^{er} trimestre 2020

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 270,35 milliards (mds) de dinars durant le 1^{er} trimestre 2020, contre 267,33 mds de dinars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère hausse de 1,13%. Lire en page 3



Accidents de la route : 4 morts et 185 blessés durant les dernières 24 heures

transport urbain

Des mesures préventives en prévision de la reprise de l'activité

L'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a adopté une série de mesures préventives en prévision de la reprise de son activité après la levée du confinement, a appris l'APS auprès de l'entreprise.

alger

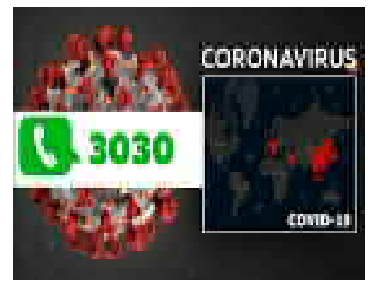
La DGSN a accompagné 234 œuvres artistiques et cinématographiques en une année

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a accompagné 234 œuvres artistiques et cinématographiques diverses en une année (mai 2019-mai 2020), a indiqué, dimanche, un communiqué de la DGSN.

ain defla

Secteur de l'artisanat à Ain Defla, un appui de choix dans la lutte contre le Covid-19

Appui de choix dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Ain Defla, le secteur de l'artisanat contribue de manière indéniable aux mesures de prévention contre la propagation du redoutable virus, confectionnant des dizaines de milliers de bavettes et de combinaisons répondant aux normes d'aseptisation.



Déconfinement

Les commerçants face au nouveau contexte sanitaire

C'est avec prudence et sans précipitation, que les commerçants ont commencé à rouvrir leurs magasins depuis dimanche. A Alger, le constat est vite fait devant le spectacle de rideaux encore fermés ou à moitié baissés, côtoyant des vitrines enfin visibles. Certes, les commerçants ont exprimé leur satisfaction après la décision du gouvernement de les autoriser à reprendre leurs activités. Mais, ils savent qu'on en est à la première phase de la reprise des activités économiques et commerciales.



■ Pour un contrôle rigoureux, des mesures pointilleuses et du strict respect de la loi. (Photo : D.R)

Cette reprise s'est faite dans un contexte où la demande en produits n'est pas appuyée sur des opportunités créées par les fêtes religieuses ou autres. Les déplacements en transports en commun et par taxis sont toujours suspendus, ce qui empêche la grosse clientèle des cités et quartiers résidentiels d'arriver jusqu'aux espaces commerciaux. L'arrêt des activités de transport pénalise d'une autre manière les commerçants en privant leurs employés des moyens de rejoindre leurs lieux de travail. A ce propos, le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des transports (FNTT), Seddik Berrama, a déclaré à l'APS que les entreprises de transport public, à l'instar de l'ETUSA, le métro et le tramway d'Alger ainsi que les trains, ont pris les mesures nécessaires concernant la lutte contre la propagation du coronavirus, en garantissant les appareils de désinfection et de protection et en formant leur personnel. Mais, s'agissant des transporteurs privés, secteur qui comprend des segments qui ont tendance à s'écarter de la loi, des mesures préventives strictes devraient être prises, selon ce même responsable de la FNTT, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il a mis en garde contre le risque de contamination que pourrait représenter la reprise des activités des transporteurs privés, notamment ceux qui ne respectent pas les lois en termes de nombre de passagers autorisés, de distanciation physique, de désinfection et de prévention. «Jusqu'à présent aucun plan n'a été élaboré pour les autobus privés concernés par le travail par système de vacation,

ni pour les taxis », a-t-il poursuivi, soulignant que ces mesures «doivent être accompagnées d'un contrôle rigoureux, de mesures pointilleuses et du strict respect de la loi ». Alors, de nombreux commerçants semblent avoir choisi de tem-

poriser encore et en profitent pour redonner un coup de neuf à leurs locaux, après plusieurs semaines d'arrêt. La réouverture qui a duré quelques jours à la fin du mois d'avril dernier a laissé un mauvais souvenir à cause de la non-observation

des mesures barrières, ce qui avait contraint les pouvoirs publics à décider à nouveau la fermeture de ces activités. Beaucoup de commerçants sont maintenant conscients qu'il y a beaucoup à faire avant de se lancer dans le contexte totalement nouveau imposé par la cohabitation forcée de leur commerce avec le coronavirus dont les spécialistes avouent qu'ils ne savent rien de son évolution et ne cessent d'appeler à la prudence. Les plus attendus par la clientèle sont certainement les coiffeurs qui seront astreints à des modalités d'exercice draconiennes, puisque leurs salons ne pourront pas accueillir plus de deux personnes à la fois et l'attente se fait à l'extérieur contrairement aux habitudes. Il y a une rupture avec la fonction sociale du salon de coiffure considéré comme un lieu de discussions et d'échanges, animés par les coiffeurs eux-mêmes. Dans tous les cas, les commerçants et leurs clients aussi vont devoir s'habituer aux mesures barrières. D'abord la bavette, obligatoire et sans laquelle, personne ne peut ni accéder au local commercial ni même se faire servir. Ensuite, l'exigence de la distanciation sociale qui sera matérialisée par des marquages au sol indiquant aussi bien les «itinéraires» à suivre pour ne pas se croiser que les positions fixes à ne pas dépasser. Enfin, élément aussi important dans ce dispositif : les mesures d'hygiène qui consistent tout simplement en le nettoyage et la désinfection systématiques des lieux et des us-

Révision de la Constitution : Le débat reste ouvert

Le défi relevé par le Président Abdelmadjid Tebboune de lancer le débat sur la révision constitutionnelle sans attendre que le déconfinement atteigne une phase qui corresponde aux conditions idéales, a permis de faire connaître aux Algériens, la mouture préparée par le Comité d'experts, et de recueillir les premiers avis et appréciations.

Tout récemment, Mohamed Laagab, chargé de mission à la Présidence de la République, a fait savoir que le Comité d'experts qui a été élargi pour y inclure des cadres de la Présidence de la République a jusqu'à présent reçu plus de 1.200 propositions qui ont été organisées et classées et les idées nouvelles et dignes d'enrichissement en ont été extraites. Ce dimanche, les professeurs Ahmed Laraba et Walid Laggoune, respectivement président et rapporteur général du Comité d'experts ont tenu une séance de travail avec le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, et le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber, autour des voies et moyens requis pour un débat national inclusif, large et pluriel, ouvert à toutes les composantes de la société civile et du monde politique, autour du projet de révision de la Constitution.

«Acteur de facilitation» du débat national à ce sujet, le ministre de la Communication affirme agir conformément aux attributions que lui confère la loi : «Dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication», est-il précisé dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion. Partie prenante du débat et concernée également par sa réussite, l'ARAV entend, pour sa part, exercer pleinement la mission que lui fixe l'article 54 alinéa 5 de la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle, précisément, de «veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale». Pour ce qui le concerne directement, le Comité d'experts veut rester au plus près de ce que la feuille de route du Président de la République attend de lui, à savoir que l'amendement de la Constitution soit «la pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire».

L. A.

REPÈRE

Le Président de la République nomme les membres du Tiers présidentiel au Conseil de la nation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, dimanche, 14 membres du Tiers présidentiel au Conseil de la nation, indique la Présidence de la République dans un communiqué.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd'hui un décret présidentiel, en vertu duquel il a nommé les membres du Tiers présidentiel au Conseil de la nation.

Il s'agit de :

- Mme Leila Hammadi, veuve Aslaoui, ancienne ministre,
- M. Abdelmadjid Benkeddache, cadre supérieur de l'Etat,
- M. Omar Belhadj, avocat,
- M. Ammar Abdelhamid Mahi-Bahi, ancien ministre de la Justice,
- Pr. en médecine Mohamed Bouziane, ancien recteur d'université,
- M. Moussa Cherchali, dit Mustapha, membre de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM)
- M. Omar Dadi Addoune, avocat,
- M. Belkacem Abdelaali, membre de la Fédération nationale des élèves (FNE),
- M. Ahmed Bennai, cadre supérieur de l'Etat,
- M. Mohamed Hamidou, ancien cadre supérieur,
- Pr. Mohamed Belhadj, président du Comité médical national de diabétologie (CMND),
- M. Noureddine Tadj, ancien cadre de l'Etat,
- M. Miloud Hanafi, ancien cadre de l'Etat,
- M. El Hadj Nour, cadre dans le secteur de la Justice.

tensiles et de tous les objets qui risquent d'être contaminés et de constituer un vecteur de propagation du virus pour peu que la main se pose dessus. Est-ce que ce dispositif est respecté partout? Les premières observations indiquent le long chemin qui reste à faire pour ancrer dans la société un nouveau comportement très exigeant en discipline. Les services chargés de faire appliquer la loi dans ce domaine, auront fort à faire dans ce nouveau champ social.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Les pays producteurs face aux défis majeurs du marché pétrolier

Arkab appelle à la prudence et à appliquer les décisions de l'Opep+

Influencés par la décision de prolongation de l'accord de réduction de production pour un mois supplémentaire, prise lors de la 11^{ème} réunion ministérielle Opep+, samedi dernier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août est cédé, hier à l'ouverture du marché, à 42,71 dollars, affichant ainsi une hausse de 0,97% par rapport à la clôture du marché pétrolier vendredi dernier, tandis que le prix du pétrole américain de WTI pour le mois de juillet a grimpé de 0,78%, pour s'établir à 39,86 dollars.



■ Poursuivre les efforts et respecter les engagements et décisions prises lors de cette dernière rencontre. (Photo: D.R)

Cette légère hausse des prix est soutenue par ladite décision et le retour graduel de l'activité économique mondiale et de la demande en la matière. La situation devra s'améliorer davantage durant les prochains mois, cependant, il faudrait persévérer et redoubler d'efforts afin de parvenir à réguler le marché pétrolier et stabiliser les prix volatiles. «Nous faisons face à d'importants défis et la persévérance demeure de mise», a soutenu le ministre algérien de l'Energie et président de la Conférence de l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep), Mohamed Arkab, lors d'une réunion organisée, hier par visioconférence. Malgré la décision prise samedi dernier, 6 juin,

les pays producteurs ne cachent pas leur inquiétude et incertitude quant à l'évolution prochaine du marché. Ils restent prudents et attentifs à cette évolution conditionnée par la crise économique et la pandémie. En effet, lors de cette rencontre, M. Arkab a appelé à poursuivre les efforts et respecter les engagements et décisions prises lors de cette dernière rencontre et ne pas se relâcher afin d'éviter la déprime du marché pétrolier à nouveau. «En dépit du progrès réalisé à ce jour on ne doit pas se contenter de nos réalisations», a-t-il déclaré, ajoutant que «ces modifications introduites au marché pétrolier lui ont permis de reprendre son souffle. Nous avons perçu une certaine relance progressive et une amélioration des prévisions pour l'offre et la demande ces dernières semaines avec une hausse de la demande mondiale

induite par le lent retour de l'économie à la normale». Il a qualifié la décision de prolonger la baisse des extractions du groupe et l'engagement de tous les pays signataires comme étant «un engagement à la hauteur des défis soulevés par le marché pétrolier mondial», justifié par un rebondissement palpable des cours du pétrole qui avaient frôlé durant les mois de mars et avril la barre des 20 dollars pour le Baril de Brent et la valeur négative pour le pétrole américain provoquant la panique des investisseurs et des pays producteurs. Le confinement des populations a mis à rude épreuve le marché économique mondial et a persécuté le marché pétrolier qui a accablé l'économie des pays producteurs pris en otage de leur dépendance aux recettes des hydrocarbures. Pour agir rapidement contre l'effondrement de tous les indices

économiques, les pays membres de l'Opep dont l'Algérie et leurs alliés conduits par la Russie ont appelé à l'urgence de se réunir afin de parvenir à un compromis pour endiguer la chute drastique des cours du pétrole. Mettant de côté toutes les querelles, notamment, entre Moscou et Ryad qui ont plaidé à l'unanimité pour la réduction de la production des pays Opep+ sur trois phases, dont la première a pris effet le 1er mai dernier. Après avoir constaté une timide reprise des prix grâce au retour de l'activité industrielle chinoise, suivi par plusieurs autres pays demandeurs de cette matière première, mais également, le consentement des Etats-Unis de réduire sa production après que leurs groupes pétroliers aient été impacté drastiquement par la dernière crise pétrolière. Lors de la rencontre de samedi dernier, les pays Opep+ ont décidé de prolonger d'un mois leurs coupes de production afin de soutenir le marché pétrolier, à moyen terme avant de se revoir pour une nouvelle évaluation de l'évolution du marché au mois de décembre 2020. En plus de cette décision, plusieurs autres mesures ont été prises lors de ce rendez-vous «crucial et décisif», notamment, celle de contraindre les pays réfractaires lors de la première phase à restreindre leur production pour conjuguier les efforts de tout le groupe et instaurer l'équilibre entre l'offre et la demande de maintenir un tarif entre 35/40 dollars.

Samira Takharboucht

BRÈVE

Crise libyenne

L'Algérie prend acte de la dernière initiative politique pour trouver une solution

L'Algérie a pris acte de la dernière initiative politique en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'une solution politique à la crise libyenne, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le communiqué rappelle la position de l'Algérie «qui se tient à équidistance des frères libyens ainsi que les efforts consentis à différents niveaux pour parvenir à un règlement politique, à commencer par un cessez-le-feu et le retour des belligérants libyens à la table du dialogue, pour aboutir à une solution politique inclusive, conformément à la légalité internationale et aux décisions du Conseil de sécurité onusien, et ce dans le respect de la volonté du peuple libyen frère». L'Algérie a réitéré «son attachement au rôle axial des pays voisins afin de rapprocher les vues entre les frères libyens, à la faveur d'un dialogue inclusif en tant qu'unique voie pour rétablir la paix en Libye et garantir son unité et son intégrité territoriale». De ce fait, l'Algérie «appelle les différents acteurs régionaux et internationaux à coordonner leurs efforts pour trouver un règlement politique durable à la crise dans ce pays frère», conclut le communiqué.

Agence

Mustapha Mazouz de l'Union nationale des entrepreneurs :

«Report et indulgence dans le traitement des impôts»

Le président du Conseil consultatif national pour les études juridiques et les conflits de l'Union nationale des employeurs et des entrepreneurs, Mustapha Mazouz, a appelé, hier lundi à Alger, l'administration fiscale à retarder l'échéance de recouvrement et à l'indulgence dans le traitement des impôts et de les reporter pour au moins une année, dans le secteur de la construction et des travaux publics, afin a-t-il indiqué, de faire face aux conséquences de la crise sanitaire induite par la pandémie du coronavirus.

Intervenant sur les ondes de la radio nationale Chaîne I dont il était l'invité de l'émission «La matinale», l'architecte, expert international en patrimoine architectural a, à l'occasion, estimé que le redémarrage des chantiers, à l'arrêt depuis l'entrée en vigueur de la mesure du confinement sanitaire, décidée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus, nécessite nécessairement le transport et l'organisation du temps de travail pour les travailleurs. Appelant, à l'occasion, au strict respect des mesures préventives contre

le Covid-19. Suggérant l'adoption de technologies modernes dans le secteur de la construction et des travaux publics et, soulignant la nécessité de donner aux compétences algériennes des opportunités, Mustapha Mazouz a estimé que les producteurs de matériaux de construction doivent le faire pour assurer le développement et la facilité d'exploitation, ainsi que la vitesse de contrôle comme une technologie de contre-action...

L'invité de l'émission «La matinale» de la Chaîne I considère qu'avec le retour, progressif, de certaines entreprises et activités commerciales, la relance des chantiers de construction et de travaux publics demeure tributaire de la reprise des moyens de transports, notamment des marchandises et en particulier des travailleurs, principal moteur des activités économiques. Toutefois, compte tenu des répercussions de cette crise sanitaire planétaire, observe Mustapha Mazouz, l'Union nationale des employeurs et des entrepreneurs veillera à ce que le secteur du bâtiment et des travaux publics, reprenne. Le secteur de la

construction a été fortement impacté par les mesures du confinement sanitaire imposées par le Covid-19 après leur suspension dans le cadre des efforts visant à enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus. Avec plus de 24.000 entreprises de bâtiment à l'arrêt. «Malgré les conséquences de cette crise qui a retardé les chantiers en cours, le secteur maintiendra le rythme de réalisation des programmes», avait assuré Anis Bendaoud, Directeur général du logement au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, avait, pour rappel, mis en avant, à partir de la wilaya de Blida, l'impératif de prendre toutes les mesures de prévention et de sécurité à la reprise des chantiers de construction de logements. Toutes les mesures de sécurité nécessaires et de distanciation sociale, doivent, être, impérativement prises, car nous sommes toujours en guerre contre le coronavirus et nous devons faire preuve de vigilance.

Rabah Mokhtari

DOUANES

Recettes douanières

Hausse à plus de 270 mds de DA au 1^{er} trimestre 2020

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 270,35 milliards (mds) de dinars durant le 1er trimestre 2020, contre 267,33 mds de dinars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère hausse de 1,13%. Selon la direction générale des douanes reprise hier par l'APS, les recouvrements effectués par les Douanes, durant le 1er trimestre de l'année en cours, ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 227,62 mds de dinars, contre 229,17 mds de dinars à la même période en 2019, enregistrant une légère baisse de 0,68%, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). «Les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de près de 84,2% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les trois premiers mois de l'année en cours. La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 21,66 mds de dinars, contre près de 23,25 mds de dinars, en baisse de 6,82%» précise-t-on.

Selon la DEP, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 19,25 mds de dinars, contre près de 13,22 mds de dinars, en hausse de 45,68%. Quant à celles destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 1,59 md de dinars, contre 1,41 md de dinars, durant la même période de comparaison, en hausse de 12,90%. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de 22,13%, le 1er trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, totalisant près de 222,79 millions de dinars contre près de 286,09 millions de dinars, détaille la même source. Pour les recouvrements réalisés au cours du mois de mars dernier, la DEP a indiqué qu'ils ont reculé de 4,8% pour atteindre 97,93 mds de dinars par rapport au mois de février 2020. Le mois de février dernier a connu une augmentation «remarquable» de 47,95% pour totaliser 102,87 mds de dinars, par rapport au mois de janvier (69,54 mds de dinars). «La baisse enregistrée en mars dernier, a concerné la quasi-totalité des recettes, à l'exception des recettes affectées à la caisse nationale de retraite, qui ont enregistré une hausse de 7,58% pour atteindre 7,90 mds de dinars en mars dernier et par rapport au mois de février de l'année en cours», rapporte l'APS notant que par ailleurs, les autres transferts des recettes douanières ont reculé. Ainsi, les recettes affectées au budget se sont évaluées à 81,52 mds de dinars (-6,03%), celles destinées à la CGSCL ont atteint près de 7,95 mds de dinars (-1,66%), celles orientées aux CAS ont totalisé 484,58 millions de dinars (-20,57%) et enfin celles destinées aux communes, elles ont reculé de -7,11% pour atteindre 79,60 millions de dinars. Durant toute l'année 2019, les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 mds de dinars, en hausse de 7%. «Ces recettes avaient alimenté le budget de l'Etat à hauteur de 947,05 mds de dinars (+7,36%), la CGSCL avec 93,2 mds de dinars (+4,52%), la CNR avec 50,47 mds de dinars (+8,84%), les CAS avec 6,06 mds de dinars (-3,97%) alors que les recettes affectées aux communes ont totalisé 1,074 md de dinars en baisse de plus de 53,17%», rappelle l'agence officielle.

R.Z

Saison touristique 2020

L'interminable attente !

La pandémie Covid-19 a mis en évidence le fait que, de près ou de loin, toutes les activités socio-économiques sont étroitement liées au tourisme. D'où cette attente interminable que s'imposent ces derniers mois les responsables à différents niveaux de gestion. Ils sont impliqués dans la mise en place d'une stratégie globale de développement managérial et commercial.



■ Le tourisme, à l'instar des autres activités, n'est pas épargné par la Covid-19. (Photo : DR)

Attente d'autant plus insupportable qu'elle n'épargne aucune filière. Y compris celle spécialisée dans les voyages religieux que sont la Omra et le Hadj. Leurs gérants se considèrent comme les premières victimes et impactées économiques du Covid-19. Ils ne savent plus aujourd'hui à quel saint se vouer parce que n'étant inclus nulle part dans la stratégie d'accompagnement et d'assistance de l'Etat. Selon les dires de nombre d'entre eux, ils n'y figurent pas alors que leurs principales activités sont réduites à néant à ce jour. De même que leurs dépenses engagées pour le paiement des salaires et des cotisations sociales continuent. D'autres gérants avancent les pertes qu'ils subissent depuis début mars avec l'annulation de la Omra et qui, en l'absence d'interlocuteurs, se disent désemparés. Ce qui n'est pas le cas des opérateurs économiques en charge des entreprises nationales du tourisme et autres missions telle que celle liée au développement du tourisme domestique. Ils s'activent plus ou moins à animer le tourisme local. Il reste que celui sanitaire qu'exploitent les dirigeants de nombreux pays d'Afrique et du

Maghreb est sérieusement menacé. C'est ce qui ressort des déclarations de la majorité de nos interlocuteurs. Ils s'interrogent sur la destination que prendraient les hauts responsables habitués des soins à l'étranger, et plus spécifiquement en Europe, suite à la fermeture des frontières pour cause de propagation du Covid-19. D'où l'importance à accorder à la déclaration faite incessamment par le directeur général du Tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial Nouredine Nedri. Il avait affirmé que : «Toutes les propositions et les préoccupations soulevées par les professionnels du domaine ont été prises en considération. Elles ont été transmises au Premier ministre. Ce dernier a exprimé son entière disponibilité à trouver des solutions idoines. Le même responsable a souligné que le Premier ministre avait affirmé, dans un courrier officiel adressé au ministère du Tourisme, qu'il avait instruit les structures financières à l'effet d'offrir toutes les facilitations nécessaires aux professionnels et opérateurs économiques. Dans le lot, il y a les agences de voyages affectées par le confinement imposé comme mesure de prévention contre la Covid-19, et ce, par la prise en charge de l'octroi des crédits et l'allègement fiscal Il précisera à ce propos, que : «La tutelle a réitéré son engagement envers les professionnels du domaine à les accompagner pour qu'ils puissent relancer leurs activités après la levée du confinement et l'amélioration de leur situation financière. Même si celle-ci est, difficile en ce moment en raison de la suspension des activités».

Cette sortie de Nouredine Nedri n'est pas fortuite. Elle répond théoriquement aux appréhensions des acteurs directs du secteur dont les activités ont été impactées négativement. Notamment ceux concernés par une baisse drastique du volume des transferts d'argent des compatriotes de l'étranger. Avec les mesures (confinement, état d'urgence...) prises dans une bonne partie des pays d'accueil des émigrés, certains ménages algériens commencent à souffrir le martyre. En plus d'affecter des secteurs comme l'hôtellerie, les transports ou globalement le tourisme, le secteur des transferts d'argent

des Algériens de l'étranger n'est pas épargné. En temps normal, ces envois étaient appréciés.

Cependant, les mesures de confinement qui ont été prises dans une bonne partie des pays d'accueil des émigrés, notamment l'Italie, la France et l'Espagne qui abritent le plus grand nombre d'Algériens de l'étranger commencent à se faire sentir au sein des ménages d'émigrés. La plupart d'entre eux ne sont plus en mesure de travailler. Conséquence : ils ne peuvent pas envoyer de l'argent à leurs proches. Ce qui va se répercuter sur les dépenses de beaucoup de ménages qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts. Ils souffrent le martyre. Du côté du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), l'on a appelé les parties concernées, à leur tête le ministère de tutelle, à accompagner les agences de tourisme et de voyages au bord de la faillite. Il s'agit de les aider à honorer leurs engagements quant à la prise en charge des problèmes financiers auxquels elles sont confrontées, en leur octroyant des crédits sans intérêts et des exonérations fiscales.

Ce qui leur permettrait de reprendre leurs activités, de sauver des emplois et de contribuer ainsi à la relance de l'activité touristique, un des leviers de l'économie nationale.

«Frappées de plein fouet par la pandémie de Covid-19, les agences de tourisme et de voyages ont subi d'énormes pertes», a rappelé le SNAV ; Il a, par ailleurs, appelé à aider les agences à reprendre leurs activités après le déconfinement.

A. Djabati

AGRICULTURE

Les incendies de récoltes

Lancement d'une campagne de sensibilisation

Dans le cadre de la prévention contre les feux de récoltes, la Protection civile a annoncé le lancement de leur habituelle campagne de prévention et de sensibilisation sur la lutte contre les incendies de récoltes. De ce fait, l'accent est particulièrement mis sur les régions réputées par leurs grandes productions agricoles, notamment les régions des Hauts-Plateaux connues pour leur production céréalière, et dont le coup d'envoi sera donné depuis la wilaya de Tiaret, indique un communiqué des services de la Protection civile. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme annuel de prévention et de sensibilisation contre les incendies de récoltes. Elle est destinée aux agriculteurs et aux cultivateurs afin de les inciter et de les sensibiliser «sur la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives, afin d'éviter le déclenchement des incendies, et les mesures à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte», précise le communiqué. Selon la même source, les causes principales du déclenchement des incendies, durant les cinq dernières années, sont dues, notamment à l'absence de l'application des mesures préventives de protection des terres agricoles, l'absence de la distance de sécurité entre les routes et les terres agricoles, ainsi que le manque des citernes d'eau avec une capacité suffisante pour maîtriser les débuts d'incendies.

Par la même occasion, la Protection civile met en place, aux profits des agriculteurs, un dispositif opérationnel composé de moyens humains et matériels d'extinction d'incendie, visant à maîtriser les incendies dès leurs déclenchements et ainsi éviter les pertes de récoltes, précise le communiqué, ajoutant que les services de la Protection civile ont renforcé et renouvelé les moyens matériels de lutte contre ce type d'incendies. Pour rappel, durant l'année 2019 les services de la Protection civile ont enregistré des pertes estimées de 3.774 hectares de récoltes (blés et orges), 155.548 arbres fruitiers et 533.117 bottes de foin. Ainsi, les services de la Protection civile ont fait état de 9.119 hectares de végétation détruits par les incendies, pendant une période allant du 1^{er} juin jusqu'au 2 août de l'année écoulée. «Depuis le 1^{er} juin jusqu'au 2 août, nous avons comptabilisé 1.073 incendies. La superficie brûlée est assez importante. Nous avons perdu 9.119 ha, dont 2.553 ha de forêts, 2.346 ha de maquis et 4.220 de broussailles. Ceci sans compter les arbres fruitiers, dont le total des pertes est estimé à 49.000 arbres et les palmeraies où 2.702 brûlées contre 2.484 sauvées. Les feux de récoltes sont également très conséquents. 7.694 ha de récoltes entre blé et orge ont été réduits en cendres», a détaillé Le chargé de communication à la direction générale de la Protection civile (DGPC) Nacim Bernaoui, dans un entretien à El Watan le 4 août 2019.

Manel Z.

Les ressources en énergies fossiles

Benharrats appelle à la rationalisation de la consommation

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats a appelé, avant-hier à l'occasion de la célébration du mois de l'Environnement, à l'impératif de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles en vue d'assurer la sécurité énergétique en Algérie, indique un communiqué du ministère.

«Il est temps de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles, de respecter la nature, de préserver les écosystèmes terrestres et marins de façon à assurer la sécurité alimentaire et énergétique aux générations futures et à garantir un cadre de vie paisible», affirme-t-elle dans ce sens. Selon elle, l'Algérie a «franchi de grands pas» dans ce domaine notamment en ce qui concerne l'extension des espaces verts et des domaines protégés et classés, et ce, en vue de s'orienter vers une économie circulaire amie de l'environnement. A ce titre, la ministre a évoqué l'adoption par l'Algérie de la stratégie et du Plan d'action nationaux dans le domaine de l'environnement à l'horizon 2030, portant 21 objectifs et 113 actions. Elle a, à ce propos,

cité l'objectif 19 qui prévoit l'investissement dans les écosystèmes naturels, la valorisation des filières de la biodiversité créatrices d'emplois pérennes et génératrices de revenus pour les populations locales. Elle a également évoqué l'objectif 12 qui prévoit la préservation de 50% des terres, représentant 44% de la superficie globale de l'Algérie et atteindre 5% des espaces marins et zones côtières. Concernant le Plan national Climat, la ministre a souligné qu'il compte plusieurs activités et mesures pour faire face aux changements climatiques, à l'instar de la réduction des émissions de gaz, l'accompagnement, la gouvernance. Pour ce qui est des efforts de l'Algérie dans le domaine écologique, Mme Benharrats a rappelé la loi 07-06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts. L'Algérie est passée de 2 millions de m² en 2007 à 224 millions de m² en 2017, a-t-elle dit. Evoquant dans ce sens, le plan d'action du ministère, adopté récemment dans le cadre du Plan d'action du Gouvernement, la ministre a expliqué qu'il focalisait sur trois axes essentiels, à savoir : la transition écolo-

gique, c'est-à-dire le passage vers l'économie circulaire, l'économie verte orientée vers les technologies vertes et la gestion intégrée des régions sahariennes et enclavées et la protection et la valorisation de toutes les richesses et ressources du Sud. Pour ce qui est du deuxième axe relatif à la transition énergétique, il comprend l'intégration graduelle des énergies renouvelables et leur utilisation accrue dans les foyers et dans le développement agropastoral. Quant au troisième axe, qui est relatif à la transition socio-environnementale, comprend la réalisation de la croissance verte à travers la citoyenneté environnementale et l'écotourisme saharien ainsi que l'implication de la société civile. Par ailleurs, Mme Benharrats a assuré que «ces démarches frayeront une place importante à l'Algérie en matière de respect des engagements internationaux». S'agissant de la Journée mondiale de l'Environnement, coïncidant avec le 5 juin, elle sera célébrée tout au long du mois de juin sous le thème : «Tous ensemble pour protéger et valoriser notre patrimoine naturel».

Manel Z.

Crise en Libye

Des soldats égyptiens impliqués militairement aux côtés des forces de Khalifa Haftar

Un fait normalement interdit dans la plupart des forces armées des Etats. Plusieurs pays savent déjà l'implication militaire directe de l'Égypte en Libye. L'armée égyptienne se bat en Libye aux côtés du Maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de la Cyrénaïque, qui veut occuper la Tripolitaine et le Fezzan par la force des armes. Les soldats égyptiens se sont heurtés à différentes reprises avec les soldats turcs appuyant les forces de Fayed al-Serraj de Tripoli et les pertes militaires égyptiennes sont systématiquement comptabilisées en Égypte comme résultant d'opérations anti-terroristes en cours au Sinaï. Depuis le début de la guerre, Le Caire cache son implication directe en Libye, même s'il reconnaît que son aviation de combat et notamment les Dassaults et Rafales qu'il a obtenu de la France mènent fréquemment des raids aériens en Libye. L'Égypte du Maréchal Abdel-Fattah al-Sissi se retrouve impliquée dans un conflit à l'Est et à l'Ouest car le terrorisme dans la péninsule du Sinaï fait rage. A ces deux conflits s'ajoutent une très forte tension géopolitique permanente avec le Soudan sur fond de revendications territoriales et plus encore avec l'Éthiopie en raison de la construction d'un barrage risquant d'affecter en amont le Nil, véritable poumon historique de l'Égypte. L'intervention militaire turque en Tripolitaine en soutien au Gouvernement d'entente nationale de Tripoli a fortement mécontenté Le Caire et ses soutiens des pays du Golfe. Les soldats égyptiens ne sont pas les seuls à se battre en Libye. Le plus gros contingent est fourni par l'armée régulière soudanaise dont des centaines de soldats ont péri jusqu'ici dans ce conflit en cours. Les forces turques soutiennent les forces du Gouvernement d'entente nationale de Tripoli et les milices alliées de Misrata, tandis que les forces égyptiennes, soudanaises, émiraties se battent aux côtés des forces de Haftar. Des commandos et des agents de liaison de l'Otan et plus particuliè-

Plongée dans le chaos depuis 2011, la Libye est divisée en deux camps rivaux entre le Gouvernement d'entente nationale (GEN) dirigé par Fayed el-Sarraj, qui siège à Tripoli, étant reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement parallèle soutenu par le Maréchal Khalifa Haftar, dans l'Est du pays. Des militaires égyptiens en opération en Libye ont commencé à publier leurs photographies sur les réseaux sociaux.

rement ceux de Grande-Bretagne, de Grèce, de France et des États-Unis sont présents sur le terrain où ils offrent des services au Maréchal Haftar. Dans le camp opposé, seule l'Italie soutient directement Tripoli, surtout au niveau du renseignement.

Le Président égyptien veut un cessez-le-feu en Libye

Le Président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a an-

noncé, le samedi 6 juin, 2020 une nouvelle proposition de règlement politique de la crise en Libye, laquelle comprend l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi que l'adoption d'une déclaration constitutionnelle. Cette nouvelle initiative politique visant à mettre fin à la crise libyenne avancée par le Président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, durant une conférence de presse au Caire suite à une réunion avec le Maréchal Khalifa

Haftar et Aguila Salah, chef de la Chambre des représentants siégeant dans l'est de la Libye. L'initiative prévoit, semble-t-il, un cessez-le-feu à partir du 8 juin prochain. «Notre réunion a conduit à un accord sur le soutien du Caire à l'initiative de cessez-le-feu entre les Libyens à partir de 6.00 heures du matin, le 8 juin 2020», a déclaré le dirigeant égyptien. Elle comprend également une représentation équitable des trois régions au Conseil présidentiel, la fusion des institutions de l'État libyen et l'adoption d'une déclaration constitutionnelle. « Nous mettons en garde toute partie en Libye contre toute intention de poursuivre une solution militaire à la crise du pays », a conclu Abdel Fattah al-Sissi.

OKI FAOUZI

Minurso

Arrivée de la dépouille du dirigeant sahraoui M'hamed Kheddad à l'aéroport de Tindouf

➔ La dépouille du dirigeant sahraoui M'hamed Kheddad, ancien coordinateur du Front Polisario auprès de la Minurso, est arrivée samedi à l'aéroport de Tindouf à bord d'un vol spécial en provenance de Madrid (Espagne). La dépouille a été accueillie par une importante délégation sahraouie conduite par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, les autorités locales de la wilaya de Tindouf et des représentants de la société civile. M'hamed Kheddad sera inhumé dimanche au cimetière du camp de Smara, a annoncé la commission en charge de ses funérailles, précisant que toutes les mesures administratives et sanitaires relatives au rapatriement dans les camps de réfugiés sahraouis de la dépouille du dirigeant et diplomate sahraoui avaient été prises. Le diplomate sahraoui M'hamed Kheddad est décédé le 1er avril dernier en Espagne des suites d'une longue maladie, mais la situation sanitaire mondiale induite par la pandémie de Covid-19 n'a pas permis le rapatriement de sa dé-

pouille dans les camps de réfugiés sahraouis. Suite au décès de M'hamed Kheddad, la Présidence sahraouie avait décrété un deuil national d'une semaine. Elle écrira dans un communiqué que «le peuple sahraoui, sans aucun doute, perd l'un de ses hommes les plus loyaux et les plus honorables», ajoutant que le défunt était «l'un des militants et dirigeants du Front Polisario qui ont accompagné la lutte sahraouie depuis ses débuts avec sincérité, sacrifice et générosité». Le défunt M'hamed Kheddad a occupé plusieurs postes, notamment au sein des institutions sahraouies, à l'étranger et dans les missions diplomatiques. Il a joué un rôle central dans le processus de règlement ONU-UA en tant que coordinateur auprès de la Minurso, chef et membre de la délégation de négociation sahraouie. Il a aussi joué un rôle de premier plan et fondamental dans la bataille juridique menée par le Sahara occidental notamment sur la scène européenne.

R.I

Répression dans le Rif : la diaspora marocaine établie en Belgique dénonce de graves violations des droits humains

« La diaspora marocaine établie en Belgique a condamné les violations des droits humains commises par les autorités du royaume, notamment dans la région du Rif, rapportent samedi des médias locaux. Dans un communiqué, «la diaspora du Rif en Belgique» a condamné «les violentes interventions des forces de sécurité marocaines contre la population du Rif», ce qui constitue, selon elle, «une claire représaille du passé combatif de la région contre la colonisation». En ce sens, la diaspora, avant de demander la libération des prisonniers politiques, a précisé que «plus de 2000 prisonniers de la région du Rif ont subi toutes sortes de tortures physiques et mentales depuis leur arrestation pour leurs activités au Hirak». «Nous condamnons les politiques répressives du régime marocain contre notre région, ainsi que la discrimination et l'appauvrissement», a soutenu le communiqué. Enfin, elle a déclaré qu'elle maintiendrait toutes sortes de contacts avec le Haut-commissariat des Nations-unies aux droits de l'Homme afin de dénoncer les graves violations commises par mes forces de sécurité. Un mouvement populaire de protestation et de contestation avait été déclenché par la mort tragique, en octobre 2016, à Al Hoceïma de Mohcine Fikri, un vendeur de poissons broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise par la police marocaine. Ses funérailles avaient donné lieu à de larges rassemblements et des actions de protestation, notamment dans les villes du Rif et dans d'autres villes marocaines dénonçant les comportements de la police et la marginalisation dont avait subi cette région. Les leaders du mouvement, notamment Nasser Zefzafi et trois autres militants ont écopé de 20

ans de prison ferme, soit les peines les plus lourdes, tandis que les autres membres ont été condamnés à des peines allant de 1 à 15 ans de prison. Fin mai, plusieurs eurodéputés ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation inquiétante des détenus du Hirak du Rif. Lors d'une visioconférence organisée récemment par l'ONG «Freedom and Human Rights Organisation» qui a permis de jeter le voile sur «la situation inquiétante des détenus du Hirak du Rif», quatre eurodéputés membres de la Commission en charge des droits de l'Homme au Parlement européen, en l'occurrence les néerlandaises Kati Piri et Tineke Strik et les espagnols Miguel Urban Crespo et Pernado Barrera Arza, ont exprimé leur inquiétude quant à l'exploitation du contexte de crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 à des fins de répression des détenus politiques au Maroc, notamment ceux originaires de la région du Rif et des territoires occupés du Sahara occidental. «Dans le contexte du coronavirus, il y a de fortes raisons de s'inquiéter de la situation des prisonniers sahraouis et rifains», d'autant que «les prisons marocaines ne sont pas conformes aux standards internationaux et souffrent d'un manque patent d'infrastructures sanitaires», a déclaré M. Barrera, avant que sa collègue néerlandaise, Mme Strik, n'indique que «beaucoup de manquements sont à relever dans un pays caractérisé par l'oppression et par un déficit démocratique», et d'ajouter que ces manquements sont «le cas typique d'instrumentalisation de la pandémie par un pouvoir autoritaire». Les députés européens se sont mis d'accord pour multiplier ce genre de conférences, en vue de coordonner leurs actions et faire avancer les droits de l'Homme au Maroc.

R.I

Covid-19

6,7 millions de contaminations et près de 400.000 décès dans le monde

➔ Plus de 6,7 millions de cas de contamination au coronavirus (Covid-19) et près de 400.000 décès ont été recensés dans le monde jusqu'à samedi, selon un nouveau bilan de la pandémie se basant sur des chiffres officiels rapportés par les médias. Ce samedi 6 juin, le virus (Covid-19) a touché 6.740.361 cas confirmés et a fait au total 394.984 morts dans le monde. L'Amérique latine est désormais le nouvel épice de la pandémie, tandis que le bilan reste élevé aux États-Unis qui comptent samedi 1.897.838 cas recensés. Selon l'Institut Johns Hopkins, le nombre de décès a augmenté à ce jour avec 922 morts en 24h (1.021 hier), soit 109.143 décès au total. Même si la pandémie ralentit dans le pays depuis le pic atteint à la mi-avril, les professionnels de la santé s'inquiètent, avec les manifestations contre la brutalité policière et le racisme, d'une résurgence dans les semaines à venir. Le Brésil, qui dévoile un bilan catastrophique qui ne cesse de grimper, est considéré comme le nouvel épice de

la pandémie, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il devient le 3e pays le plus endeuillé, dépassant le bilan de l'Italie. Il enregistre samedi 1.358 morts en 24h et dénombre 646.006 cas recensés et 33.689 décès au total. Tandis que la situation s'aggrave au Pérou qui compte désormais 183.198 cas de contaminations et 5.162 décès. C'est le second pays le plus touché en Amérique latine après le Brésil. Au Mexique, le nombre de morts dû au coronavirus a doublé en 24h avec 816 décès recensés contre 1.092 la veille. Au Chili, l'épidémie s'accélère et compte près de 5.000 nouvelles contaminations en 24 heures. Le pays dénombre 118.292 cas recensés et 1.556 morts au total, dont 81 ces dernières 24 heures. En Russie, le bilan du nombre de morts grimpe. Les autorités comptent désormais 449.256 cas détectés pour 5.520 morts dont 136 décès ces dernières 24h. Moscou commence son déconfinement malgré de nombreux cas quotidiens.

R.I

contribution

La loi de Finances complémentaire 2020

Confrontée aux incertitudes de l'économie mondiale 2020/2021 : éviter la dérive salariale



Professeur des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

Dans ce cadre la loi de Finances complémentaire 2020 se fonde sur un cours du marché à 35 dollars et le fiscal à 30 dollars le baril, comme référence est réaliste, mais montrant la dépendance accrue vis-à-vis de la rente des hydrocarbures dont le prix échappe à toute décision interne. Le cours du pétrole a été coté le 16 mai 2020 à 32,84 dollars (30,35 euros) le Brent et à 29,71 dollars (27,45 euros) le Wit du fait à la fois d'une légère reprise de l'économie chinoise et surtout d'une baisse des stocks américains. Il devrait fluctuer en moyenne annuelle, pour 2020, selon la majorité des institutions internationales entre 30/35 dollars, sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus et d'une légère reprise en septembre 2020, les prix du pétrole et du gaz étant toujours relativement faibles, pénalisés par les incertitudes du redémarrage de l'économie mondiale notamment américaine, européenne et chinoise.

A.-Les turbulences de l'économie mondiale 2020/2021

1-Dans son rapport d'avril 2020 sur les perspectives mondiales, le Fonds monétaire international a avancé trois évolutions alternatives face aux impacts de l'épidémie du coronavirus. Le premier scénario se base sur l'hypothèse d'une pandémie non maîtrisée à la fin du mois de juin, contraignant les pays à maintenir leurs mesures draconiennes (confinement des populations, fermetures de commerces non essentiels, trafic aérien drastiquement réduit, télétravail en masse) au second semestre 2020. Le produit intérieur brut (PIB) se contracterait alors de 6% au lieu de 3%. - Le deuxième scénario envisage une seconde épidémie survenant en 2021 mais plus légère que la pandémie de cette année. La reprise économique mondiale ne serait alors pas de 5,8% mais d'environ 0,8%. - Le troisième scénario est la combinaison des deux premiers avec le prolongement de la paralysie de l'activité et du confinement au second semestre suivie d'une seconde épidémie survenant en 2021. Au lieu d'avoir un rebond en 2021, la récession se poursuivrait, avec une contraction d'environ -2,2%. Pour le FMI, l'impact direct des mesures visant à contenir la propagation du virus; le resserrement des conditions financières; des mesures politiques pour soutenir les revenus et assouplir les conditions financières; et les cicatrices laissées par la dislocation économique que les mesures politiques ne sont pas en mesure de compenser complètement. Qualifiant

L'épidémie du coronavirus a un impact sur l'économie mondiale qui connaîtra en 2020, trois chocs, un choc de l'offre avec la récession de l'économie mondiale, un choc de la demande du fait de la psychose des ménages, et un choc de liquidité avec de sondes de chocs pour 2021. Cette crise, aura à l'avenir un impact sur toute l'architecture des relations internationales dans toutes leurs dimensions, militaire, économique, sociale et culturelle.

la récession la plus grande depuis la Grande Dépression des années 1930, Mme Gopinath a déclaré que la perte cumulée de la production mondiale en 2020 et 2021 devrait totaliser 9.000 milliards de dollars. Les dernières Perspectives prévoient que la production des économies développées diminuera considérablement de 6,1% en 2020, tandis que la production des marchés et des économies en développement diminuera de 1%. La Chine et l'Inde, cependant, verront respectivement une croissance modérée de 1,2% et de 1,9%. Pour d'autres instituts internationaux, si le virus est contenu et que les économies peuvent recommencer à fonctionner normalement, 2021 devrait connaître un rebond de 5,8%, selon les perspectives de l'économie mondiale du FMI. Mais cette reprise en 2021 ne sera que partielle, car, le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux de croissance de 5% par rapport à un taux de croissance négatif en 2020 donnera en termes réels un taux de croissance entre 0 et 1,1,5% (voir notre interview à France 24 et à l'American Herald Tribune le 23 avril 2020) car le choc de 2020 dû au coronavirus aura des effets durables sur l'économie du monde. Compte tenu des incertitudes accrues, particulièrement en ce qui concerne l'évolution du virus et la destruction de capacités industrielles, on ne peut pas exclure de nouvelles révisions à la baisse. De toute manière, le grippage des chaînes d'approvisionnement mondiales dû à la pandémie forcera les gouvernements à tout repenser et la politique économique qui sera sans doute ajustée si ce n'est complètement remaniée pour encourager un rapatriement de productions critiques. Cela concernera notamment les équipements sanitaires et de produits pharmaceutiques, avec des mesures protectionnistes et le resserrement des conditions financières, sous réserve qu'il n'y ait pas une deuxième vague d'infections qui forcerait les gouvernements à envisager de réinstaurer le confinement avec un impact désastreux sur le marché du travail.

2- Les premières estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus où sur les 7 milliards d'habitants pour les pays en voie de développement, Amérique latine, Asie, Afrique, entre 50/80% de l'emploi est dans la sphère informelle sans protection sociale étant avec le confinement une véritable bombe sociale (Abderrahmane Mebtoul « le poids de la sphère informelle au Maghreb -Institut Français des Relations Internationales IFRI décembre 2013). Sur la base de différents scénarios relatifs à l'impact du COVID-19 sur la croissance du PIB mondial (les estimations préliminaires de l'OIT montrent une augmentation du chômage mondial variant de 5,3 millions (scénario «optimiste») à 24,7 millions (scénario

«pessimiste») à partir d'un niveau de référence de 188 millions en 2019. Le scénario «moyen» laisse présager une hausse de 13 millions (7,4 millions dans les pays à revenu élevé).. Si ces estimations demeurent hautement incertaines, tous les chiffres convergent vers une hausse substantielle du chômage mondial. Par comparaison, la crise financière mondiale de 2008-09 avait fait augmenter le chômage de 22 millions. En effet, la pandémie de Covid-19 a de lourdes conséquences sur les populations et l'économie, qui restent encore difficiles à évaluer. En conséquence, le commerce international s'est effondré : le FMI prévoit ainsi une baisse de 11% du volume d'échange de biens et services en 2020. Pour les pays avancés, la récession devrait atteindre 6,1%. Aux Etats-Unis, où il y a un peu de filet de sécurité sociale et où le système de santé est défaillant, la contraction du PIB devrait être de 5,9%. Dans la zone euro, le PIB va même dégringoler de 7,5% avec des populations en Italie, en Espagne et en France durablement affectées par le coronavirus. Dans la zone Amérique Latine et Caraïbes, la récession sera à peine moins marquée (-5,2%). Pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, le FMI table sur une baisse du PIB de 2,8%. La Chine et l'Inde devraient tirer leur épingle du jeu avec une croissance respective de 1,2% et de 1,9%. L'impact de l'épidémie du coronavirus touchera de manière plus dramatique les pays en voie de développement et notamment africain marqués par une instabilité politique, une mauvaise gouvernance avec un niveau de corruption élevé, des économies structurellement dépendantes de l'exportation de pétrole, un contexte macroéconomique dégradé et un climat des affaires déficient ce d'autant plus que les prévisions de la Banque mondiale notent une croissance négative entre -2,1% et -5,1% pour la première fois depuis 25 ans sur le continent. Comme le note un rapport de l'OUA le continent Afrique est actuellement à l'image d'un patient Covid-19 sous assistance respiratoire. Une chose est sûre : les pays africains ne pourront plus s'endetter comme avant. La récession mondiale, la fragilisation des pays européens et le flottement économique de la Chine vont à terme réduire les fonds dédiés aux aides internationales et aux prêts aux pays en développement. La souveraineté économique et la diversification ne peuvent plus être des revendications, mais un plan d'action pour les années à venir, le continent disposant des ressources humaines, intellectuelles, et économiques pour changer de paradigme et chercher une croissance endogène. Quant à la région MENA à l'image d'autres pays du monde, fortement connectées à l'économie mondiale, les économies de la région s'acheminent droit vers une récession en 2020. Le rapport montre par exemple comment la propagation du Covid-19, associée à l'effon-

drement des prix du pétrole, modifie les prévisions de croissance du secteur privé et de la Banque mondiale pour 2020. En effet, les prévisions du 1er avril dernier pour la région Mena donnaient à penser que ces deux chocs coûteraient environ 3,7 % du PIB régional pour 2019 (soit approximativement 116 milliards de dollars), alors qu'on annonçait 2,1% pas plus tard que le 19 mars. Selon le rapport, la pandémie de Covid-19 plombe les économies de la région Mena de quatre manières : détérioration de la santé publique, baisse de la demande mondiale de biens et services de la région ; recul de l'offre et de la demande intérieures en raison de l'application de mesures de distanciation sociale ; et, surtout, chute des prix du pétrole. Le rapport fait valoir que la faible croissance dans la région Mena est due au manque de transparence dans la gouvernance et de confiance d'où l'importance d'un nouveau contrat social. D'une manière générale, le monde ne sera plus jamais comme avant devant se préparer à de profonds bouleversements géostratégiques, politiques, militaires, économiques, énergétiques, sociaux et culturels 2020/2030/2040. A court terme 2020/2021, les gouvernements se trouvent confrontés à trois dilemmes. Le premier scénario est continuer le confinement quitte à étouffer la machine économique avec les risques neuro psychologiques et surtout le risque d'exploitations sociales pour ceux qui n'ont pas de revenus et de protection sociale. surtout dans des pays où domine la sphère informelle. Le second scénario est le dé-confinement total avec le risque d'un désastre sanitaire avec des millions de morts, qu'aucun Etat ne pourrait supporter et le risque d'une déstabilisation politique de bon nombre de pays qui 'ont pas d'assises populaire. La solution médiane est un dé-confinement progressif maîtrisée conciliant l'aspect sanitaire, économique et psycho-sociologique supposant une responsabilité collective.

B. L'économie algérienne face à la crise mondiale

1.- Le cadrage macro-économique de la loi de finances 2020 adoptée en décembre 2019, loi a été établi sur la base d'un baril de pétrole à 50 dollars et un prix de marché à 60 dollars, un taux de change de 123 DA/dollar, un taux de croissance de 1,8%. Les recettes prévues dans la loi de finances 2020 étaient de 6 289,7 milliards de dinars, dont 2200,3 milliards de dinars de fiscalité pétrolière et le niveau des dépenses à raison de 4 893,4 milliards de dinars pour le budget de fonctionnement, 2 929,8 milliards de dinars de crédits de paiements et 1 619,9 milliard de dinars d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations. Cette ancienne loi de Finances 2020, avait réduit de 8,6% les dépenses publiques, avec un recul de 1,2% des dépenses de fonctionnement et de 18,7% des dépenses d'équipement. Ainsi, l'ancienne loi de finances 2020 avait prévu un déficit budgétaire de 1 533,4 Mds de DA, alors que le déficit du Trésor devrait se situer à 2 435,6 Mds de dinars et que les réserves de change devraient clôturer à 51,6 milliards de dollars fin 2020.

(A suivre)
A.M.

INFO EXPRESS

Relizane

Sensibilisation contre les incendies en milieu agricole et forestier

Entrant dans le cadre du programme national tracé par la direction générale de la Protection civile et ayant trait à la prévention contre les feux de forêt, les incendies touchant les récoltes et la surveillance de points d'eau en période estivale, une caravane de sensibilisation a été organisée, ce lundi, par les services de l'unité principale de la Protection civile dans la wilaya de Relizane, selon la cellule de communication près de la direction de la Protection de la wilaya de Relizane. Cette action visant principalement des créneaux du secteur agricole et forestier, aura permis à la population ciblée de prendre conscience des dangers qui la guettent en cas où des précautions ne sont pas prises durant la période de fortes chaleurs. Cette dernière est redoutée surtout qu'elle tombe à pic avec la campagne saisonnière de récolte de céréales, où de simples étincelles peuvent provoquer des incendies et des catastrophes. Des conseils ont été donnés aux fellahs pour prévenir et s'équiper pour éteindre tout feu dès son départ. Les riverains des forêts et les propriétaires de vergers ont, eux aussi, été sensibilisés pour une protection des espaces arboricoles, tout comme les jeunes et moins jeunes qui se baignent dans des plans d'eau inadaptés à cela.

N.Malik

Boumerdès

La vie n'est pas toujours rose !

La ville des Coquelicots est une ville historique qui possède des atouts forts si on sait les exploiter. Une certitude, Bordj Menaïel vit actuellement une dynamique exceptionnelle au rythme d'une région qui aspire à avoir le statut de «wilaya déléguée». Les plages de Cap-Djinet (17 km), Zemmouri El Bahri (25 km), Dellys (30 km), Figuier (28 km), Boumerdès (30 km), Tigzirt et Azzefoun (40 km), Boudouaou El Bahri, Surcouf, Tamentefoust et autre Corso sont les plus prisées par la population de Bordj Menaïel en raison de plusieurs facteurs, dont les forêts de Baghla, Sidi Ahmed Bel Abbès, Timezrit, la crête de Chracher Aïn-Skhouna, le lac de Bouassem. Les habitants de Bordj Menaïel sont connus pour leur tolérance et leur hospitalité. En effet, des citoyens de différentes régions du pays, dont M'sila, Ouargla, Maghnia et Béjaïa se sont installés dans cette paisible localité qui a toujours été considérée comme un havre de paix où il a toujours fait bon vivre. De coquette bourgade jadis, elle est devenue un gros marché ou plutôt plusieurs gros marchés, où l'informel s'est installé aux dépens des vergers. La ville étouffe à cause des routes fermées (problème sécuritaire). Il n'y a plus de place pour les espaces de détente, ni même pour les équipements de loisirs, étant donné que la ville est coupée en deux. Il est quasiment impossible de rejoindre Bous-

Bordj Menaïel est une ville cosmopolite qui compte une population de plus de 100.000 âmes. C'est une région terriblement attachante, accueillante, hospitalière et dynamique qui tient sa spécificité de par sa position géographique. En effet, elle est située pas trop loin de la wilaya de Tizi-Ouzou (34 km), près du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès (20 km) dont elle dépend administrativement, à 80 km au Sud de la wilaya de Bouira et à 70 km de la wilaya d'Alger.

baâ, Draâ El Kahoua, les bâtiments Zohra, les urgences de l'hôpital par le Centre-ville. C'est un véritable parcours du combattant à cause de l'encombrement des véhicules, Les rares infrastructures réalisées par les équipes municipales ou par d'autres secteurs n'arrivent plus à contenir la très forte demande de la population. Le stade Chahid Salah -Takdjerad ne répond plus aux besoins de la jeunesse, la tribune officielle du stade démolie lors du séisme du 21 mai 2003 qui a fait toujours office de mosquée puis aménagée en salle de sports de karaté, de Boxe, de salle de judo, de quel droit se permet-on de faire du sport à des enfants de bas âge avec des toitures en tôle aluminium ? Cette situation catastrophique est due au manque

d'engagement des équipes municipales qui se sont succédé à la tête d'une commune qui ne mérite pas le sort qui lui est réservé. La commune a pourtant tout pour être une localité prospère, et c'est exactement ce que les citoyens aspirent à ramener du changement pour le bien de la jeunesse ménaili. Les jeunes des cités la Capere, Bousbaâ, Vacher, Ettahrir, la Forêt, la cité Million, Oued El Besbès, les HLM, Baudéo, Ben Si Ali et de Bordj Menaïel se morfondent en attendant des jours meilleurs. Les projets ne manquent pas et les précédents d'APC qui se sont succédé ont tous assuré que l'une des priorités est de rapprocher l'administration du citoyen. Tous les élus (APC, APW, APN) qui se sont succédé ont failli à leurs missions, ils se sont servis plutôt que de servir la population qui les a élus. Qu'ont-ils fait de bon pour la ville ? Rien de rien.

Aucune structure étatique, aucun projet d'envergure, qu'il soit culturel, sportif ou économique n'ont été lancés depuis l'indépendance du pays. Bordj Menaïel ne donnera jamais aux pseudo-dirigeants de la JSBM qui ont été la cause de la rétrogradation du club phare de la ville qui depuis des années déjà se morfond dans les divisions inférieures de la Ligue régionale 2, heureusement que des gens intègres ont pu réaliser l'exploit de trois accessions de suite en accédant de la Regionale 2 à celle de l'Amateur avec deux hommes Naïli Samir et Bourahla et les jeunes footballeurs sans que cela ne semble émouvoir les responsables municipaux et de wilaya.

Des feux de la rampe de la Division nationale une à la Regionale 2, c'est une chute vertigineuse et implacable du vrai et seul symbole d'une population qui durant des années a vibré, chanté et dansé sur le rythme de la bande à Ramdani Brahim, Benzekri Nour, Maouche Mohamed et consorts.

La JSBM était à cette époque la seule attraction des Ménailis qui se donnaient rendez-vous chaque week-end au stade Chahid Salah-Takdjerad ou ailleurs pour soutenir leurs idoles et faire la fête ensemble.

Où en est la jeunesse de cette ville ? Que sont devenus les agréables moments de liesse, de joie, et de fierté commune ? Si Bordj Menaïel pouvait parler, elle pointerait du doigt les autorités locales pour avoir abandonné leur localité qui manque de tout. Ils n'ont pas su planifier des projets à moyen et long terme. Ne dit-on pas que ce sont les hommes qui ramè-

nent le changement ? En effet, toutes les commodités supposées offrir le confort et faciliter la vie aux citoyens sont quasi inexistantes et dire que Bordj Menaïel est considérée comme deuxième ville de la wilaya de Boumerdès mais la dernière sur le plan aménagement. Eclairage public, canaux d'assainissement vétustes, routes délabrées. La situation est plus qu'alarmante et désastreuse à cause du retard enregistré dans le développement. Plusieurs villages de cette commune ne disposent pas encore d'éclairage public, de réseaux d'assainissement et moins de raccordement au réseau AEP. En effet, le boulevard Colonel Amirouche est jonché de crevasses et autres nids-de-poule, les trottoirs sont délabrés. Les stations de fourgons, de taxis et de transport de voyageurs et de marchandises n'ont de stations que le nom. La situation est aggravée par les stationnements anarchiques, parfois en troisième position vu l'absence des services de sécurité. Rallier l'hôpital à l'autre bout de la ville devient un véritable calvaire car il faut faire un grand détour pour y arriver. Les citoyens se plaignent du manque de médecins spécialistes au niveau de l'EPH, nous avons d'excellents médecins, de bons aides soignants c'est l'accueil qui est le maillon faible. La côte est montée pour les héros en blouses blanches, suite à la pandémie.

Si Bordj Menaïel pouvait parler, elle demanderait aux élus actuels de ne pas abreuver les citoyens de fausses promesses et qu'il ne faut plus mettre la charrue avant les bœufs comme l'ont fait leurs prédécesseurs, car il n'y a que le travail qui paie ! D'ailleurs, qu'a-t-on fait pour la bâtisse de l'Hôtel des finances qui a subi des dégâts lors du séisme du 21 mai 2003 et dont le terrain est abandonné, le service des impôts active au niveau du Centre culturel pour la Recette des contributions diverses et l'Inspection des impôts travaillent dans des conditions lamentables, il suffit de se rendre et constater de visu au niveau de Bousbaa, aucun être humain n'est censé travailler dans ces conditions à cause de l'odeur puante des égouts qui se dégagent des logements.

Que fait l'OPGI pour assainir cette situation ? Pourquoi les autorités locales et de la wilaya n'ont-ils pas songé à construire un autre Hôtel des finances à la même place et qui regrouperait toutes les structures.

Kouider Djouab

Ouargla

Plus de 72.000 quintaux de céréales récoltés à ce jour

Une production de plus de 72.400 quintaux de céréales a été récoltée à ce jour à travers la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage entamée en mai dernier dans la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette récolte, moissonnée en grande partie par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a porté sur plus de 56.461 quintaux de blé dur, de 13.625 q de blé tendre et de 2.339 q d'orge, sur une prévision de 100.000 q attendue au terme de la campagne, a précisé la DSA, en signalant que la superficie jusque-là moissonnée est de 2.190 ha sur une superficie globale emblavée de 2.967 ha.

Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, devant prendre fin au terme du mois de juin en cours, il est fait état de la mobilisation de 12 moissonneuses-batteuses,



40 tracteurs, en plus de trois (3) points d'ensilage des récoltes au niveau d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, d'une capacité globale de stockage de 140.000 q. La céréaliculture est concentrée dans la wilaya de Ouargla au niveau des daïras de Hassi-Messaoud (1.038 ha), N'goussa (769 ha), Sidi-Khoui-

led (535 ha), Ouargla (180 ha), El-Hedjira (155 ha) et Touggourt (20 ha, première expérience).

Occupant 61 agriculteurs, ce segment cultural stratégique est développé à travers la mobilisation de 114 pivots d'irrigation, selon les services de la DSA.

R. R.

Mots fléchés

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Petites fioles.
2. Qui ne se fait pas entendre.
3. Agir dans l'urgence.
4. Contraint de travailler.
5. Et les 40 valeurs. Scandium de chimiste.
6. Préfixe qui réunit. Accélérer le mouvement.
7. Relative à une procédure.
8. Il rêvait de voler. Capone pour ses hommes.
9. Poisson comestible. Hôpital au grand air.
10. Cycle de la Lune. Pour appeler discrètement.
11. Traitée, pour une peau.
12. On les fête en janvier. Direction du vent.

VERTICALEMENT

- A. Embrassa sur la joue. Contracter les muscles.
- B. Maison de la culture. Dans la main d'un travailleur.
- C. Sans retard. Préposition. Note.
- D. Faire plaie. Il se forme à la suite d'une inflammation.
- E. Remorque un navire. Elle vit avec des bourriques.
- F. Gastro du voyageur. Entreprise de dépannage.
- G. Qui ne manquent pas de brillance.
- H. Est profitable à quelqu'un. Racontée en détail.

Mot mystère

- | | | |
|------------|------------|------------|
| AGIOTAGE | FONDS | RICHARD |
| ALIENER | FRIC | RICHESSE |
| ARGENTER | GRATTER | RICHISSIME |
| BANQUER | HUISSIER | RUINER |
| BIENS | INVESTIR | RUINEUX |
| BILLET | LADRERIE | TAUX |
| CHARGE | LUCRATIF | TERME |
| COSSU | LUCRE | TRAITE |
| COURS | MENDIER | USURE |
| DEBOURSER | NANTI | USURIER |
| DEDIT | NOMINALE | |
| DEFICIT | ONEREUX | |
| DEPOSER | PRET | |
| DOLLAR | RECU | |
| ECHANGER | REESCOMPTE | |
| ENDOSSER | REGLER | |
| ENGRAISSER | REMUNERER | |
| ESPECE | RENTE | |
| FILOU | RESQUILLER | |

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

« Le souvenir, c'est la présence »

Est-ce le mot :

A : Passée ? B : Invisible ? C : Demain ?

(Proverbe Victor Hugo)

Solutions du numéro 590

Mots fléchés

Mots croisés

Le mot manquant

« La liberté d'aimer n'est pas moins grande que la liberté de penser. »

(Proverbe Victor Hugo)

Mot mystère

EDENTE

L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !

L'auteur

Après cette oraison que je prononçais à l'intérieur de moi-même ou, si vous voulez, après ce fameux monologue comme celui de Don Diègue, (le Cid, scène IV), je me suis intimé : «Reviens à toi !». De la réserve ! Tu es quand même un responsable, me suis-je répété, un responsable qui va en mission. Et, de toute façon, «Dieu protège la Kaaba !» comme s'exprimait, avec les siens, quelqu'un de Qoraïch qui ne pouvait rien faire devant tant de manœuvres et de suspicion. En effet, je reviens à moi, mais non sans cette envie de poser une autre question à ma mouche- qui elle aussi prend un peu de repos- après ses récits qui m'ont bouleversé en même temps qu'édifié sur la vie pénible de la jungle. J'hésite mais finis par la poser, calmement, comme si de rien n'était.

- Dis-moi, j'ai entendu parler d'une certaine affaire, dans ces vastes régions qui excellent dans le scandale. Une affaire scabreuse assure-t-on, qui avait entraîné un scandale retentissant. Est-ce vrai ce qu'on raconte sur le fléau de la corruption et de la prébende qui vous tenaillent ? Est-il vrai que cette histoire n'est pas «une banale affaire délictueuse dont le traitement se suffira de la thérapie des tribunaux», mais un sacré brouillon qui montre un pouvoir ou une justice aux ordres, au bord de l'agonie, et qui fait monter la tension, le dégoût et le mépris de tous les animaux de la jungle ?

- Oui, nous vivons ces jours-ci, dans la jungle, une grande affaire qui nous tient en haleine. C'est l'affaire du siècle. Vraiment, c'est une honte pour notre monde, même si de réputation, les animaux sont farouches et quelquefois cruels..., car vivant dans des paysages où la géographie est difficile et où abondent les plus grands dangers. Je ne voulais pas te la raconter du fait que je me sentais gênée parce que je considère qu'il est inconcevable que pareille affaire se produise en notre temps. Effectivement inconcevable, car même la jungle, avec ses aspects sauvages, vit encore sur des relents de principes et possède ses règles et son

«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».

William Marx

éthique. Mais puisque tu me le demandes, je vais jusqu'au bout et je profite de cette digression utile et du temps qui nous reste, dans ce long voyage, pour te livrer le maximum d'informations.

Le chacal, les vautours, les hyènes..., et autres prédateurs

La mouche ne voulait pas, avant ma demande, aborder cette question qui a défié la chronique. Elle ne voulait peut-être pas crier toute sa déception vis-à-vis d'une jungle en faillite, celle qui a permis aux voleurs de continuer à voler, au système de se perpétuer en se corrodant et aux animaux responsables de toute cette affection à vivre le luxe démesuré avec leur parfaite arrogance et leurs inclinaisons démagogiques... Mais, avec cette affaire scabreuse, honteuse, dosée d'un insoutenable mépris, ces mêmes pontes «ont perdu la bataille de la confiance. Même la catharsis des tribunaux grâce à laquelle ils espèrent se refaire une virginité agit à leurs dépens. Et pour cause, cette thérapie de rebouteux qui refoule la moitié de la vérité aggrave bien plus leur cas qu'elle n'améliore leur image». Enfin, la mouche s'élance, avec le même bagout et la même volonté de vouloir tout expliquer, dans les détails. Il était une fois..., commence-t-elle ce chapitre, comme à l'accoutumée :

- Dans notre royaume des animaux, dans notre jungle qui se fait passer pour la plus sérieuse dans le monde, la plus belle, la plus grande, la plus rentable et la plus proche de ses habitants - ce sont des allégations fausses reproduites chaque fois par ses responsables dans leurs discours -, un scandale éclate, laissant derrière lui une cascade d'opprobre et de déshonneur. C'est un péril en notre demeure. Une affaire tellement lourde qu'elle prend une ampleur et un envol qui nous font croire que des «leviers importants» s'évertuent à organiser le pillage systématique de la jungle.

Comment cette affaire révoltante, déshonorante et choquante, - ce n'est pas les épithètes qui manquent pour la qualifier - a-t-elle commencé ? Tout simplement quand la raison a disparu et que les animaux de la jungle se sont mis à adorer la matière, plutôt que de vivre de la sueur de leurs fronts ... de leurs efforts. La spontanéité avérée chez eux change de look pour aller se farder d'un nouveau produit, celui de l'avidité et de l'ambition démesurée.

Ainsi, un chacal - pour l'instant, je l'écris en minuscule - veut se faire plus gros qu'un boeuf. Il souhaite avoir de grands moyens et d'importantes responsabilités pour se faire un nom dans la jungle et, pourquoi ne pas prendre le pouvoir, carrément, pensait-il. La mégalomanie n'est pas propre qu'à vous, les humains, elle nous a atteint dans nos sphères, nous les animaux. Et le chacal peut se compter parmi ceux-là car il est connu pour sa ruse et sa perfidie. De plus, il a des appuis et des moyens que personne d'autre ne peut avoir depuis que la jungle est jungle. Il va, allègrement, demander de l'aide chez ses voisins les animaux qui

n'ont pas de peine à lui trouver ce qu'il espère. Ils lui proposent des subterfuges qui le rendent radieux et alerte. Et ils ne restent pas là..., ils lui octroient des facilités telles que la plupart de ceux qui l'ont aidé ne croient pas leurs yeux en le voyant, quelques temps après, à la tête de tant de biens et auréolé d'une puissance que beaucoup ne peuvent espérer voir se concrétiser un jour. Le chacal n'en espère pas moins de ces congénères qui attendent un coup d'envoi pour se lancer, eux aussi, dans le négoce à grande échelle qui fait de leur appétence une ambition et un moyen sublime les menant droit vers le profit à profusion.

Au début, parce qu'habile et rusé, le chacal ne demande rien qui puisse rebuter. Il va simplement solliciter quelques provisions pour les mettre à l'abri et s'en servir pendant les rudes journées d'hiver. Rien que cela, répondent ceux qui voient loin ? Nous pensions vous entendre nous exiger plus, car vous êtes quelqu'un qui mérite qu'on s'occupe sérieusement de lui. Après cette déclaration, qui n'est pas fortuite de la part de ceux qui savent où ils vont, notre animal fait quelques gestes qui leur rappellent cet esprit de suffisance, celui de la fourmi qui assure son existence pendant les pénibles journées d'hiver en travaillant durement pendant les belles et chaudes journées d'été, contrairement à la cigale qui ne fait que chanter.

Mais où mettre ces provisions ? La jungle n'est pas sûre. Il faut trouver un abri, un trou, une grotte, une caverne par exemple. Les animaux qui l'entourent, notamment ceux qui sont réputés pour leur ruse et leurs instincts de prédation, par exemple les vautours, les hyènes et les renards, lui indiquent une petite caverne qui pourrait faire son bonheur. Il visite les lieux et, du coup, il s'enthousiasme pour l'idée, parce qu'il trouve ce lieu tellement à son goût qu'il décide non seulement d'y abriter ses provisions mais de s'y installer lui-même en y ouvrant un centre de négoce. Il estime que la jungle souffre de ce manque d'activité et d'échanges, son projet y pourvoira. Il a de l'aide pour cela, beaucoup d'aide de la part d'un entourage qui, lui aussi, souhaite voir fleurir cette affaire très rapidement. Ainsi, demain, la réussite du chacal sera la propre réussite de cet entourage du fait que toute sa composante, vautours, renards, hyènes et d'autres animaux du même acabit, qui peuplent la jungle, peuvent bénéficier de «sa compréhension et, le cas échéant, de sa générosité reconnaissante».

De cette caverne donc, il en fait son premier centre de rayonnement. Il en fait, comme vous dites dans le monde des humains, un dépôt principal où transigent et se monnayent toutes les marchandises et les produits raffinés de valeur destinés à la fine fleur aisée de la société animale. Le lancement est rapide et les affaires prospèrent en un temps record.

De la petite caverne, le chacal fructifie de plus en plus ses activités en procédant à l'acquisition d'autres cavernes, toujours

plus grandes et plus vastes. Il ouvre des succursales dans les diverses régions de la jungle. Il les aménage convenablement. Il les dote de moyens, de grands moyens, et les adapte aux besoins, dont la forte demande d'une clientèle de nouveaux riches en évolution constante et avide de biens de consommation. Il finit par régner sur une entreprise très importante..., un cartel ou un consortium, comme vous les appelez dans votre langage. Il recrute du personnel, il excelle dans ses choix. Il le rémunère avantageusement, mieux que chez les autres. Il fait de l'ombre aux mêmes entreprises qui relèvent du pouvoir du roi lion. D'ailleurs celles-ci ont confié toutes leurs provisions aux cavernes du chacal qui a réussi à les persuader d'opérer ces transferts de biens contre promesse d'attributions d'intérêts conséquents. Beaucoup d'autres institutions royales ont fait de même. La grande masse des animaux qui disposent d'épargne ou des économies ont suivi. Toute la jungle évoque avec un respect admiratif le nom de ce nouveau génie des temps modernes, cet animal devenu soudain très fort, très noble. Ce n'est plus un nom commun, mais un nom propre d'un éminent animal, puissant et... célébre qui s'écrit en toute majuscule et qui bénéficie de la sollicitude de l'administration de la jungle et du cabinet royal qui lui accorde tous les agréments à la demande. Le frère du roi lion n'a-t-il pas accepté «de bon cœur» l'offre de ce dernier en s'attachant à lui en tant que conseiller pour tous ses dossiers ?

Il y a beaucoup de courtisans autour de lui. Ils l'assiègent. Ils l'encensent pour tout. Ils l'approuvent, même quand il dit peu ou qu'il ne dit rien. Ils n'oublient pas qu'il possède la caverne miraculeuse, dans le genre de la caverne d'Ali Baba, dans les contes des Mille et Une Nuits. L'essentiel pour eux est de lui plaire, d'être dans le giron de maître Chacal (dorénavant avec une majuscule) qui sait manipuler tous ces vassaux qui rampent devant lui pour de grandes quantités de ravitaillements ou peut-être même pour quelques vivres, seulement. Chacun selon ses besoins, pardon, selon sa voracité et son rang sur l'échelle du piston. La jungle est riche, mais les richesses sont mal distribuées.

De même que le contrôle ne s'est jamais effectué. Alors tous ceux qui ont la possibilité n'hésitent plus à se servir en trichant et en se créant des «empires» à la mesure de leur ambition. Et, dans ce climat de rapine, la culture et l'organisation de la rente ne cessent jamais de se développer dans la jungle. Cela commence avec de petites proies, ensuite des moyennes, ensuite des grandes, ensuite de plus grandes, voire de gigantesques prises... Et puisqu'il y a l'impunité outrancière dans ces milieux aux relents de concussion et de déprédation, on fonce sur les cavernes qui demeurent sous l'autorité du Chacal, pour conquérir ce qu'il y a de bons et de juteux.

Tous les animaux, comprendre par-là les tudesques et les féroces - uniquement eux bien sûr, puisque les autres ne se permettent jamais des écarts - se servent à satiété de ce qui leur plaît dans ces cavernes comme si elles leur appartenaient, au moment où maître Chacal souscrit, car le deal implicite et évident est le retour d'ascenseur.

(suite en page 13)

●●●

Au demeurant pourquoi, ne le feraient-ils pas lorsqu'ils savent que tous les dépôts et les gages, qui alimentent ces nombreuses cavernes, sont le bien de ces pauvres animaux qui s'épuisent au travail pour les collecter ? Oui, toute cette fameuse bousculade de dignitaires pour transférer sous forme de dépôt, le fruit du labeur de ces pauvres animaux dans les cavernes de maître Chacal, traduit leur plan diabolique, celui de reprendre des dividendes, sous forme d'imposants privilèges.

Cela ne s'arrête pas là. Le Chacal de ces bois, qui prend beaucoup d'ampleur et atteint le couronnement, disent tous les animaux de la jungle, représente l'archétype du triomphe d'un animal exceptionnel qui, sans mettre trop de temps, réussit à défrayer la chronique sur le plan de la prospérité. Quand aux moyens qu'il a mis sur le tapis du jeu, on ne leur connaît pas de provenance, en tout cas, on en n'est jamais sûr dans ce genre de micmac. Alors, le commun des animaux se pose cette question : si ce n'est la consécration d'un labeur par trop pénible qui donne tout ce succès à maître Chacal, est-ce son intelligence qui lui confère tout ce savoir et cette noblesse ?

La ou les réponses, je les donnerai après, m'assure la mouche, et elle continue son récit avec plus d'enthousiasme et de passion. Voyons plutôt la suite de l'ascension de cet empire créé par le Chacal et qui verra, plus tard quand les affaires se corseront, une période de grandes perturbations pour des raisons de «délinquance et d'associations de malfaiteurs», affirmeront ceux qui vont l'achever», comme on achève les chevaux. Mais est-il un bon cheval pour se permettre de faire cette comparaison ? Et c'est ainsi que sera rédigé le chef d'inculpation de la justice «immanente» de la jungle !

Cela ne peut se terminer que dans la déchéance, dans le chaos assurent plus d'un, puisque ceux qui se prennent pour des intouchables, comme le Chacal, discourent et vocifèrent à l'envi, ne trompent personne sur l'origine de leurs richesses. Ils n'étaient, bien avant cette ascension prodigieuse, que de simples animaux sauvages, toujours bêtes et inintelligents, vivant comme les autres dans cette jungle qui connaît son monde et ses origines. En clair, ils n'étaient pas brillants, malgré leur puissance forgée de toutes pièces, mais surtout par l'usage de ces pratiques dolosives qui ont présidé à la gestion de ces cavernes.

Ce grand, en l'occurrence maître Chacal, ne s'arrête pas là. Car, après les cavernes qui récupèrent toutes les ressources de la jungle, il va s'occuper des tapis volants, ces moyens de transports dans les contes des Mille et Une Nuits. Ainsi, en un temps très court, il acquiert plusieurs coûteux tapis volants. De quelle manière se demandent les animaux de la jungle ? Aucun ne peut répondre clairement à cette question pourtant évidente et on ne peut plus logique.

Les tapis volants, qui lui proviennent d'une autre jungle où on les fabrique avec beaucoup de soin et de technicité pour leur permettre de transporter des animaux dans les normes requises de la sécurité, jonchent le tarmac de cette importante aire qui sert également de piste d'envol. Les animaux se bousculent pour essayer ce moyen moderne et rapide de déplacement. Les tapis de maître Chacal vont partout, de jungle en jungle, assurant le transport à des prix très réduits, et souvent

l'assurant gratuitement pour ceux qui ont toujours eu la possibilité de bénéficier de grands avantages pour eux et pour leur famille.

Les affaires marchent donc très bien. Tout va pour le mieux dans une jungle où se créent les situations les plus justes – suspectes pour les animaux honnêtes – et où se tiennent les conciliabules les plus louches pour décider de la manière par laquelle on va dépecer ce vaste territoire qui n'en finit pas avec les tricheries et les outrages. Effectivement, tout marche très bien pour les uns, mais pour le reste, c'est-à-dire pour la majorité, cela marche au détriment du «préalable élémentaire du fonctionnement d'une collectivité», fût-elle celle des animaux. C'est alors qu'éclate le scandale. Une gigantesque fresque de tapage, de désordre et d'indignation.

Les sages parmi les animaux sont abasourdis par ce chaos jamais vu dans la jungle. Ils sont surtout stupéfaits par la démesure des détournements de provisions qui sont destinées aux nécessiteux pour couvrir les périodes dures. Ils sont enfin déconcertés par cette overdose de scandales qui témoigne d'une quasi-démence collective.

Et l'on se demande, jusqu'à aujourd'hui, dans le style le plus confus, que se passe-t-il donc dans cette jungle à problèmes ? Eh bien, la réponse n'est pas tellement difficile. Les scandales n'auraient jamais existés et le tribunal de la jungle n'aurait jamais été convoqué s'il n'y avait pas eu les négligences, la passivité et même plus, la complicité de quelques responsables parmi les bêtes insatiables, poussées par la convoitise féroce de vouloir toujours trop avoir en même temps. Quelle boulimie morbide en face de proies qu'ils dépècent à belles dents et à coups de griffes ! Dans cette jungle, il est formellement établi que «maître Chacal» n'a accédé à cette notoriété que parce que de grands dignitaires ont fermé les yeux, dans un but intéressé, sur les transgressions et autres anomalies dont lui et ses complices sont les auteurs récidivistes. Tous les animaux savent qu'il n'aurait pu amasser une telle fortune s'il n'avait pas été si abondamment inondé de moyens des autres, ces moyens qui, aujourd'hui hélas, sont partis en fumée. Et c'est à partir de là que le préjudice est colossal. Et c'est à partir de là également que je peux te dire que notre jungle est encore plus malade de l'intérieur, à cause de cette généralisation de la corruption qui la gangrène et qui n'est pas sans danger pour son avenir.

De ce constat d'échec, et malgré la volonté et la détermination affichées de combattre obstinément la déchéance ainsi que la dissipation du bien public, le roi de la jungle et ceux qui l'entourent trouvent là leurs limites, tout autant que la source de leur impuissance. Entre-temps les habitants de la jungle parlent beaucoup. Ils montrent que tout les intéresse au plus haut point, y compris ce fameux procès qui semble ne plus en finir. Leur intérêt s'intensifie de plus en plus. Ils savent discerner entre l'accusation de quelques «seconds couteaux» et l'immunité inaltérable des véritables «maîtres d'oeuvre». En réalité ils pensent comme tous ceux qui tiennent un raisonnement intelligent et qui sont convaincus «que les actes d'escroquerie qui sont étalés au grand jour et qui se jugent devant un tribunal ont justement l'avantage de faire bénéficier d'un non-lieu politique le soupçon de gabegie des seigneurs de la jungle». Il ne faut jamais oser se demander, comme disait un journaliste

bien de chez vous, «comment on peut condamner des demi-sels ou des minuscules pions manipulés dans cet énorme scandale financier alors que les gros pions, les très grosses huiles glissent mystérieusement entre les doigts de la justice» ? Tous les animaux ont sur leurs lèvres les noms de cette poignée d'«inatteignables» mais ne peuvent rien faire pour dénoncer cette caste blindée, immunisée et..., bien protégée. Alors tous les animaux sont convaincus que la justice n'est faite que pour les petits, les autres, ou les grands, ne sont pas concernés dans cette jungle et ne se présentent jamais devant les juges qui ne sauront prononcer des verdicts à leur encontre.

Ah, si le chacal – je le réécrit en minuscule, cette fois-ci, parce qu'il est revenu à sa propre dimension – savait parler ? Que serait-il advenu de la jungle si le chacal maîtrisait la conjugaison et au moins une langue encore vivante ? Quelles têtes auraient pu être décapitées si le chacal n'avait pas le niveau oral d'un sac de provision vide ? J'emprunte, pour les attribuer à l'animal de ma jungle, ces questions, que je retouche à ma façon, à ce même journaliste de votre monde qui raconte, lui aussi, le machiavélisme de ce «mauvais garçon» qui, en l'espace de cinq années a défrayé la chronique en mettant en cause la crédibilité de l'Etat et de ses gouvernants. De même qu'il a réussi, sans le vouloir peut-être, à créer ce climat de suspicion où «la confiance dans les institutions s'effiloche, la défiance s'ébranle, le lien social, les valeurs et les normes au fondement de votre vivre-ensemble se fissurent».

Vois-tu mon ami, me dit la mouche, nous ne sommes pas à plaindre, du moins pas les seuls, quand nous apprenons la somme de dégâts que vous présentez, vous aussi, à vos citoyens, en guise de performance dans certains de vos délires. Vous aussi, ne pouvez cacher les tares qui font de vous des gens vulnérables et tellement faibles devant la matière. Quant à nos animaux : le chacal, les vautours, les hyènes..., et autres prédateurs, ils vivaient dans un climat où se mêlent pouvoir, gestion occulte, manipulations douteuses de moyens colossaux, et dès lors «tout baignent dans des rapports incestueux qui provoquent des dérèglements vertigineux». Car tout ce que procure cette affaire honteuse, celle du chacal, c'est la colère de tous les animaux, une colère justifiée et suscitée par ce mépris souverain pour la primauté du droit. Elle évoque pour tous aussi, non sans de fortes émotions troublantes, que le pouvoir, tel qu'il s'affiche dans les rassemblements, c'est-à-dire en force confirmée par tous les moyens de sécurité, n'existe pas réellement. Le roi de la jungle, célèbre et fabuleux – uniquement dans la légende – n'est qu'un animal comme tous les autres, un animal que tant de faiblesses ne peuvent soustraire à cette vie qui exhale la fausseté d'un monde à part, fait de saleté, de brutalité et de malheur..., d'un monde qui vous jette au nez cette floppée de relents de décomposition dans tous les domaines, mais surtout de décrépitude en matière de droit et donc de justice. Ces faits avérés et monstrueux nous font rappeler également l'horreur dont les animaux sont capables dans l'horizon de leur cruauté. Elles nous rappellent, comme chez vous en effet, la misère des pauvres et l'avidité des riches, la corruption des prospères et l'infamie des hypocrites et des perfides. Cela veut dire, en termes clairs, que dans des zones reculées de cette jungle maudite, la violence, qui y

est déjà bien connue, s'est réinstallée comme «le principal élément de régulation sociale». L'autorité du roi de la jungle n'y est que virtuelle, et «la présence de ses laquais étant plus remarquée au tribunal devant les juges que là où les animaux ont besoin d'eux». Et ceux-là, c'est-à-dire les laquais, n'ont jamais été inquiétés et ne le seront jamais..., l'éponge est passée par là, même si les «Grands» et tous les animaux savent combien ceux-là ont-ils pioché dans les cavernes de maître Chacal. Ainsi, l'administration de la jungle, sous la houlette d'un roi absent ou inattentif, est depuis longtemps dans l'incapacité d'agir sur quoi que ce soit... Ce n'est plus la jungle qui avance. Ce n'est même plus la jungle qui recule. C'est la jungle qui se meurt...

L'agneau et la loi

Cette dernière affaire, vois-tu, une mésaventure plutôt, que je voudrais mettre à ta connaissance, rejoint la précédente uniquement parce qu'elle relève d'une justice inopérante, inexistante même et, surtout injuste, puisqu'elle «roule» à sens unique, surtout quand il faut trancher dans des cas qui, pour le commun des mortels, sont très clairs. De ce fait, elle devient une affaire révoltante, déshonorante et choquante, comme celle que je viens de te raconter.

Voyons ce qui a pu soulever mon écœurement et celui de tous les animaux comme moi qui n'ont pu avoir l'audace de sortir directement, dignement, et crier à la face de cette cour du roi lion «Basta !», car aucun animal, aussi petit soit-il, ne peut accepter des pratiques de ce genre, surtout lorsqu'elles viennent de ceux qui sont censés appliquer la loi et protéger l'animal, même s'il vit dans une jungle, comme la nôtre, pleine d'aléas et de risques. Un agneau innocent, inculpé imparfaitement, fâcheusement, au cours d'un procès qui sentait l'«apeuprisme» ou, carrément, une odeur de repréailles à l'encontre de son secteur traditionnellement bien structuré et bien plus sérieux que d'autres, a rendu l'âme aux services d'urgence d'une maison de soins, après avoir eu un malaise dans sa cellule de la prison du «Cabrane», un pénitencier renommé dans notre jungle pour sa dureté et son inhumanité. Il était seul, avec ses tourments, ses appréhensions, ressassant une injustice dont il faisait l'objet, attendant impatiemment l'autre semaine..., espérant une décision qui le blanchirait par ce deuxième verdict équitable de notre Justice (hélas de la jungle) après les délibérations de sa haute cour, aux termes d'un second procès en appel. «Heureusement, se disait-il en se morfondant, qu'il ne s'agit pas de la basse-cour, comme celle qui m'a jugé en première instance». Il avait le droit d'espérer, c'était un bon animal qui avait confiance en la justice divine, qui avait confiance en lui-même, en ses capacités, en son honnêteté surtout. Il avait confiance en ses avocats qui ont pris consciemment sa défense, qui ont prouvé brillamment son innocence et qui ont démontré, par voie de conséquence, que ce procès n'avait même pas le droit d'exister. Il avait également confiance en ses supérieurs qui étaient là pour le défendre..., ses supérieurs qui ont maintenu, obstinément, que cette «affaire» – je la mets entre guillemets, pour dire qu'elle n'en était pas une –, ne relève aucunement de la Justice, et encore moins de procédures pénales.

(A suivre)

K. B.

La Journée de l'artiste célébrée sur les réseaux sociaux

PROGRAMMES ARTISTIQUES ALGÉRIENS ET BRITANNIQUES

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise, jusqu'au 12 juin, une série de programmes artistiques britanniques et algériennes, sur les réseaux sociaux, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, a indiqué un communiqué de l'office. Sous le slogan "La culture nous réunit", l'ONCI organise des représentations musicales et théâtrales britanniques offrant au spectateur l'occasion de "découvrir la culture et les arts" du Royaume-Uni, comme l'opérette "Cendrillon", la pièce musicale "The Ring Cycle" et la pièce théâtrale "Macbeth", et ce dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et le Royaume-Uni visant à renforcer "les échanges". Par ailleurs, l'Office organisera les 7 et 8 juin des programmes artistiques algériens "en hommage à nombre de symboles" de l'art algérien, décédés, à l'instar des deux hommes de théâtre Azzedine Medjoubi et Abdelkader Alloula ainsi que l'artiste Warda El-Djazairia.

R.C.

Littérature classique africaine

«Murambi, le livre des ossements» de Boubacar Boris Diop

En 1998, il avait participé à la résidence d'écrivains « Rwanda : écrire par devoir de mémoire » pour comprendre les faits et les rouages du génocide rwandais. Son roman, *Murambi, le livre des ossements* (2000), né de cette expérience, nous éclaire avec une extrême lucidité sur la barbarie humaine en temps de conflit.

Genèse

Boubacar Boris Diop a expliqué lors d'une conversation radiophonique que la trame de son roman *Murambi, le livre des ossements* lui avait été inspirée par les témoignages des rescapés du génocide au Rwanda. En 1998, soit quatre ans après les massacres, il participa avec 9 autres écrivains africains à une résidence d'écriture au Rwanda. Cette résidence était organisée par un collectif culturel basé à Lille, qui s'inquiétait de voir la fiction africaine tarder à prendre en charge la tragédie humaine dont les collines rwandaises furent le théâtre entre avril et juillet 1994, avec quelque 800 000 à 1 million de morts.

Afin de mettre fin à ce « silence assourdissant » des créateurs africains, le collectif invita les écrivains à venir se confronter aux traces encore vivaces des tueries, et écouter les survivants et leurs bourreaux emprisonnés. Les organisateurs espéraient que ces rencontres puissent servir de déclic à la création, permettant de perpétuer à travers la fiction toute l'ampleur et l'horreur de la tragédie rwandaise. Le déclic a bel et bien eu lieu... *Murambi* de Boubacar Boris Diop en est la preuve. Ce roman construit comme une enquête, au style volontairement dépouillé, est sans doute l'une des œuvres les plus puissantes et les plus abouties à émerger de cette résidence d'écriture. Celle-ci a donné lieu à une dizaine de livres, tous centrés d'une façon ou d'une autre sur la question de comment raconter la folie meurtrière. Les écrivains invités, parmi lesquels beaucoup ne connaissaient pas le



Romancier et essayiste, le Sénégalais Boubacar Boris Diop est l'une des voix majeures de la littérature africaine contemporaine.

Rwanda, furent marqués à tout jamais par les charniers, les ossements exposés et l'odeur persistante de la mort dans la ville, comme ils l'ont écrit. Insoutenable aussi fut le récit des tueries que leur firent les rescapés, révélant la barbarie au cœur des sociétés et ce qu'Hannah Arendt appelle la « banalisation du mal ». Comment dans ces conditions encore croire qu'un jour nouveau est toujours possible ? Comment trouver les mots pour dire l'indicible de la pulsion exterminatrice ? Tel est le défi que Boubacar Boris Diop a eu à relever en écrivant son récit sur le génocide rwandais.

Défi

Le romancier a relevé le défi en optant pour une stratégie de récits fragmentaires, racontés pour l'es-

sentiel à la première personne. Le lecteur suit dans *Murambi* une myriade de destins puisés à la fois dans le camp des victimes que dans celui des tueurs qui ont plongé le Rwanda dans la nuit. Faustin Gasmama appartient à ce second groupe. Son témoignage est glacial, diabolique, mais dépourvu de commentaire moral quelconque permettant à l'auteur de rester fidèle au vécu de ses personnages. Mais tous les Hutu ne sont pas des tueurs, comme en témoigne la personnalité lumineuse de la religieuse Félicité Niyitegeka évoquée dans le récit. Elle préfère mourir avec les Tutsi clandestins qu'elle aide à passer la frontière au Zaïre plutôt que de les dénoncer.

Autre personnage important du roman, Cornelius Uwimana, pro-

fesseur d'histoire à Djibouti, qui revient au Rwanda, son pays natal, quatre ans après les massacres. C'est un personnage faulknérien. Fils métis, né d'une mère tutsi et d'un père hutu, Cornélius est ébranlé par la réalité du génocide dont il découvre en spectateur impuissant l'ampleur et la barbarie a posteriori. Le jeune homme est d'autant plus ébranlé par sa découverte que son retour coïncide avec des révélations terribles sur son père. La quête de la vérité sur les traces de ce père indigne, devenu le bourreau de *Murambi* et de sa propre famille, entraînera le fils au cœur des ténèbres rwandaises.

Dimension politique...

Murambi est un roman éminemment politique car en arrière-plan, il est traversé par des interrogations sur les soubassements historiques et sociopolitiques du génocide. Par la voix de ses personnages, le romancier s'élève contre les clichés sur la guerre dite « tribale » entre Hutu et Tutsi. « Les massacres du Rwanda ne datent pas de temps immémoriaux : les premiers massacres ont commencé en 1959 et il n'y a jamais eu d'ethnies au Rwanda. Rien ne séparait les Twa, les Hutu et les Tutsi. Alors qu'au Zaïre il y a 225 langues, il n'y a jamais qu'une seule langue au Rwanda, un seul dieu », a expliqué Boubacar Boris Diop lors d'une interview radiophonique à l'occasion de la parution de son livre. Politique encore, la métaphore des soldats français dans le roman installant un terrain de volleyball au-dessus des charniers de *Murambi* où périrent 40 000 Tutsis. Force est de reconnaître qu'il y a ici une économie de moyens, une lucidité, une efficacité digne d'un romancier au sommet de son art. A lire absolument.

T.Chanda

Murambi, le livre des ossements, par Boubacar Boris Diop. Éditions Zulma, 220 pages, 8,95 euros.

Après deux mois de confinement Les musées rouvrent à Madrid

Alors que l'Espagne se déconfiner peu à peu, et que Madrid le fait de façon plus lente que d'autres régions, nombre des grands musées rouvrent leurs portes. À l'instar du Prado, la pinacothèque la plus importante et la plus prestigieuse du pays, qui a recommencé à accueillir du public ce samedi 6 juin.

Ce week-end, les visites sont exceptionnellement gratuites au musée du Prado, à Madrid, qui a rouvert à partir du samedi 6 juin.

Pour accueillir les visiteurs en plein déconfinement dû à la pandémie de Covid-19, tout a été réaménagé, surtout le long de la galerie principale.

Au total, sur les 1 714 tableaux exposés de la collection permanente, seuls 250 sont disponibles aux visiteurs. C'est



avec beaucoup d'entrain que, le long du paseo del Prado, à l'entrée du musée, des dizaines de personnes se concentrent pour pouvoir enfin pénétrer dans ce musée si emblématique. Sur le parvis, ils ne sont pas si nombreux, car la seule possibilité d'y accéder est d'avoir ob-

tenu son ticket sur internet. Le nombre de places a été limité au tiers, soit 1 800 personnes seulement au lieu de 5 400. Des visiteurs s'approchent pour se renseigner, visiblement déçus de ne pas pouvoir entrer. « Je ressens un grand manque de culture, après tant de jours de confinement. Et j'ai la nécessité d'approcher partiellement les tableaux dans ce qui est pour moi un des meilleurs musées du monde », raconte Pilar, professeure d'université qui n'a pu obtenir l'entrée et qui reviendra assurément un autre jour.

«Une opportunité de contempler les tableaux de façon différente»

Les heureux élus qui ont pu obtenir une place, eux, frétilent d'impatience dans

la file d'attente. « C'est une opportunité de contempler les tableaux de façon différente.

Il y a moins de gens, ils ont changé le parcours à l'intérieur, et moi en tout cas je trouve que c'est intéressant », explique Paola, étudiante en droit qui dit être une amoureuse de longue date du musée du Prado. Si elle rêve de voir des toiles de Goya, de Velazquez ou du Greco, malheureusement pour elle, il lui sera impossible d'admirer le Jardin des Délices, de Jérôme Bosch, actuellement en restauration.

Autour de Paola, les réactions sont unanimes : beaucoup de gens disent que pendant les dures semaines du confinement, la culture est ce qui leur a le plus manqué.

F.M.

sport

Enregistrement sonore Halfaia et Saâdaoui placés sous mandat de dépôt

→ Le directeur général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Fahd Halfaia, et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, ont été placés dimanche sous mandat de dépôt dans l'affaire de marchandage présumé de matchs, fuité par un enregistrement sonore, a appris l'APS auprès des avocats des accusés.

Saâdaoui a été inculpé pour « atteinte à la liberté d'autrui, diffamation, et enregistrement d'appel téléphonique sans consentement », alors que Halfaia est accusé de marchandage de matchs, précise la même source. Avant de passer devant le juge d'instruction de la première chambre, Nassim Saâdaoui a dit « ignorer » qu'il était d'interdit d'enregistrer des conversations téléphoniques. « Mon but d'enregistrer l'appel était de me protéger et prouver mon innocence dans ce marchandage de matchs. Je suis innocent », a-t-il plaidé. Le président de l'US Biskra Abdallah Benaïssa a été également auditionné dans cette affaire, il a été placé sous contrôle judiciaire, souligne-t-on de même source, alors que le président de l'AS Aïn M'lila Elhadi Bensid et le président du



■ Halfaia se disait innocent, il se retrouve en prison.

(Photo > D. R.)

Conseil d'administration du même club Malik Amrani, ont été auditionnés en tant que témoins. Le président du CA Bordj Bou Arréridj Anis Benhamadi et le directeur général de l'USM Bel-Abbès Kaddour Benayad, également convoqués pour comparaître, ont brillé par leur absence. Le premier nommé s'est absenté pour « des raisons de santé », alors que le second a délégué son avocat. Auditionnés à deux reprises d'abord par la commission de discipline de Ligue de foot-

ball professionnel (LFP), Nassim Saâdaoui et Fahd Halfaia ont défendu leur cause en plaidant leur innocence. Saâdaoui a insisté que le sonore en question « n'est pas un faux », contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un « montage ». Dans le cadre de cette même affaire qui défraye la chronique, la commission de discipline de l'instance dirigeante de la compétition a auditionné également le président du CABBA, Anis Benhamadi, dont le nom

a été cité dans cet enregistrement, et le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa. Ce dernier a jeté un pavé dans la mare en affirmant avoir été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21^e journée du championnat de Ligue 1. La comparaison des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

R. S.

EN DEUX MOTS

Tennis : Le complexe de Boufarik se prépare au déconfinement

Le Mitidja Tennis Club de Boufarik, qui avait mis ses installations sportives à la disposition des services sanitaires de la wilaya de Blida pour les aider à lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a entrepris des travaux de nettoyage et de réhabilitation samedi, en vue du déconfinement progressif entamé dimanche, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Avec 1.230 cas confirmés au 6 juin, la wilaya de Blida a été en effet la plus touchée par la pandémie du nouveau coronavirus et les installations médicales disponibles dans la région étaient débordées. Le Mitidja Tennis Club de Boufarik, dont les activités avaient été suspendues en raison de la pandémie, à l'instar de celles des autres disciplines sportives, avait alors décidé de mettre ses infrastructures à la disposition des services sanitaires. La Fédération algérienne de football (FAF) avait pris la même initiative en mettant à la disposition du corps médical son centre de préparation à Sidi-Moussa (Alger).

Angleterre (coronavirus)

Mahrez et 1.194 autres joueurs et membres de clubs testés négatifs

→ La Premier League anglaise de football, où évolue l'ailier international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a annoncé samedi soir dans un communiqué qu'aucun cas positif au nouveau coronavirus (COVID-19) n'a été recensé au sein des clubs lors de la nouvelle vague de tests de dépistage, rapportent dimanche les médias locaux. Trois mois après l'interruption de la saison, le championnat anglais pourra bel et bien reprendre le 17 juin prochain, selon la même source.

Au total, 1195 joueurs et membres du personnel des clubs ont été testés lors de la sixième série de dépistage qui s'est déroulée jeudi et vendredi, d'après le communiqué. Sur l'ensemble des 6274 tests effectués sur les joueurs et le personnel des clubs depuis le 17 mai, seuls 13 ont été contrôlés positifs au nouveau coronavirus. L'instance de football anglaise a annoncé que les noms des personnes testées positives ne seraient pas dévoilés. La Premier League, en

collaboration avec la Fédération anglaise de football, a d'ores et déjà annoncé que l'application des mesures sanitaires strictes pourrait durer de 6 à 12 mois, comme l'a annoncé son conseiller médical, Mark Gillet à Goal. Au-delà de la reprise de la saison, les joueurs et personnels des clubs seront soumis à des tests à un rythme hebdomadaire pour s'assurer que de nouveaux cas n'apparaissent pas. De retour à l'entraînement collectif depuis le 19 mai, les clubs ont reçu la

semaine dernière l'autorisation de disputer des matchs amicaux. La saison 2019/2020 de Premier League reprendra le 17 juin, avec deux matchs en retard, Aston Villa-Sheffield United (18h00 algériennes) et le choc entre Manchester United et Arsenal (20h15). Les vingt clubs de l'élite auront ensuite neuf journées et trois tours de la Coupe d'Angleterre à disputer avant le 1er août, date de la finale de la FA Cup qui marquera la fin de la saison. ■

Antar Yahia :

«Le nouvel entraîneur de l'USMA doit être très ambitieux»

→ Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a indiqué que le prochain entraîneur de l'équipe doit être « très ambitieux » avec un « bon profil » pour pouvoir diriger la barre technique. Dans un entretien consacré, samedi soir, à la télévision publique algérienne, Antar Yahia était clair : « Pour l'instant, on n'a pas choisi encore le futur entraîneur. Mais parmi les conditions exigées, il devra être très ambitieux, comme moi je le suis, car un club comme l'USMA doit toujours jouer pour remporter les titres ». Les responsables du club algérois sont toujours à l'étape des contacts avec de potentiels candidats à la barre technique de l'USMA. « Nous sommes sur plusieurs pistes dont celle du technicien français François Ciccolini, ancien coach de la JS Kabylie. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour choisir le

bon profil et le bon entraîneur qui va diriger l'USMA à partir de la saison prochaine, dont bien évidemment le côté financier et le côté sportif », a fait savoir l'ancien international algérien. Interrogé sur la reprise des compétitions de football en Algérie, actuellement suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie de coronavirus, le directeur sportif du club usmiste a souligné qu'elle « devrait prendre en compte plusieurs paramètres dont la santé des joueurs. Le retour aux entraînements collectifs et enfin la reprise des compétitions de football, c'est tout un processus avant de pouvoir lancer de nouveau la compétition ». Avant la suspension de la compétition, l'USMA, dont la majorité des actions ont été cédées au Groupe Serport, occupait la 9^e place au classement avec 29 points. ■

Handball

Labane suggère d'annuler la Coupe d'Algérie

→ Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a suggéré d'annuler la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue à l'instar du championnat en mars dernier en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, évoquant notamment des contraintes de calendrier. « Si on arrête maintenant le championnat, il doit y avoir une préparation de deux mois en vue de la saison prochaine, suivie d'une ou deux semaines pour une reprise administrative. Il faut savoir aussi que la préparation de l'équipe nationale va commencer au mois d'août. C'est pour ces raisons que j'estime qu'il faut peut-être sacrifier la Coupe d'Algérie », a indiqué le président de la FAHB lors d'une réunion tenue samedi avec les présidents des clubs, par visioconférence, et dont un extrait a été diffusé sur la page officielle Facebook de l'instance fédérale. L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disci-

plines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du COVID-19. Les présidents des clubs ont, eux, livré des avis partagés sur le sort réservé à l'épreuve populaire. Alors que certains ont approuvé la proposition de Habib Labane, d'autres ont proposé de reprendre la Coupe d'Algérie en décembre, soit pendant la trêve hivernale de la saison prochaine, alors qu'il reste quatre tours à disputer. Au cours de cette première réunion entre la FAHB et les pensionnaires de l'élite, l'idée de terminer le championnat a été également débattue, avec une proposition d'organiser un mini-tournoi pour désigner le vainqueur. Dans une récente déclaration accordée à l'APS, le président de la FAHB s'était dit « favorable » à une reprise du championnat, soulignant qu'il avait entamé de « larges consultations » avec les clubs et Ligues régionales. ■



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Enregistrement sonore
Halfaia et Saâdaoui
placés sous mandat de
dépôt

le match à suivre

Antar Yahia
«Le nouvel entraîneur de
l'USMA doit être très
ambitieux»

football

Angleterre (coronavirus)
Mahrez et 1194 autres
joueurs et membres des
clubs testés négatifs

Djamel Menad :

«Des envahisseurs du football de la dernière heure ont tout faussé»

→ **Le championnat de football, actuellement suspendu, pour cause du coronavirus, les clubs restent victimes de ce virus.**

Il ne reste que huit journées à disputer. Actuellement, le CR Belouizdad est provisoirement champion d'Algérie. Mais l'est-il pour les autres clubs ? Que non, vous répondent-ils. Aucun titre de champion ne serait attribué et il n'y aurait aucune relégation en Ligue 2. Pourtant, le président de la Ligue de football professionnel, annonçait récemment sur le plateau d'une chaîne de télé publique, que «Ça va être très difficile à mon sens de reprendre le championnat après plus de deux mois d'arrêt, c'est pour cette raison que je pense que si la compétition ne va pas reprendre officiellement, le CRB sera déclaré champion dans la mesure où ce club est le leader de la Ligue 1. Cela veut dire qu'on va prendre en compte le classement de la 22e journée de la L1», a-t-il indiqué. Les présidents de clubs critiquent vivement cette décision et proposent de terminer la saison, «pas question, on est toujours dans la course pour le titre». D'autres questions ont été abordées lors des diverses interviews réalisées avec des ex-joueurs internationaux, notamment les projets sportifs, le marketing sportif, la communication, les finances, les sponsors, l'innovation, les événements sportifs, les marques et bien d'autres sujets couronnant l'actualité sportive nationale. Après Ali Fergani et Mustapha Kouici, c'est avec Djamel Menad que nous poursuivons cette série d'entretiens.

La Nouvelle République : Djamel Menad, vous écoutez les différents sons du football national, et nous sommes persuadés que vous n'êtes pas indifférent à ce qui s'y passe, notamment après cette triste histoire de l'enregistrement sonore, n'est-ce pas ?

Djamel Menad : Je trouve cela scandaleux. Vous n'auriez pas un autre qualificatif qui puisse illustrer cette triste affaire ? Tenté de truquer un match pour gagner trois points et grimper au classement, c'est franchement mesquin. Ce n'est plus du football, c'est du pur trucage au sens légal du terme. Ce qui me froisse le plus, c'est lorsque que je suis seul et je me dis, c'est gens qui combinent, trichent, négocient des matchs, ont-ils une conscience ? Quelle histoire veulent-ils écrire et laisser derrière eux après leur passage dans ce monde du football ? Pensez-ils à cela ? À leur propre histoire qui révélera demain ce qu'ils ont fait à ce football ? C'est triste, honteux pour eux et pour ceux qui l'avaient fait par le passé et Dieu seul sait qu'ils étaient nombreux à tenter de s'enrichir sur le dos du sport au moment où des millions de supporters applaudissaient naïvement un match truqué. Quelle honte. Par contre, je tire un chapeau bas au Ministre de la jeunesse et des sports, qui s'est démarqué de ses prédécesseurs



■ Menad, comme d'habitude, ne mâche pas ses mots.

(Photo > D. R.)

en allant déposer plainte contre X. Ses prédécesseurs auraient pu le faire au lieu de se limiter aux promesses. J'ajouterai, si vous le permettez, que ce genre de combines ne doit pas nous entonner, elles existent depuis l'arrivée des envahisseurs au football, lequel souffre encore de nos jours et dont des agents de joueurs profitent de ces situations scabreuses. C'est vous dire les divers championnats ont été, depuis des années tous truqués, c'est ce qui rend malade les gens honnêtes qui sont, il faut le dire, peu nombreux.

Abordant à présent, si vous le voulez bien, le dossier de la reprise, celui qui fait l'actualité. Dites-nous de quel côté se range Djamel ? Il faut reprendre ou pas ?

Je sais que le docteur Djamel-Eddine Damerdjij, en sa qualité de président de la Commission médicale de la Fédération algérienne de football, soulignait récemment avec force qu'il y a un risque réel de contamination au cas où le championnat reprendra ses droits. Les joueurs sont en contact avec la société et ils peuvent transmettre le virus le jour du match, notamment par des gouttelettes. «Oui, il a parfaitement raison, mais moi je me mets du côté de ceux qui pensent qu'il faut reprendre la partie. Mais avec des conditions, surtout...lesquelles ? D'abord, il y a les infrastructures sportives qui doivent être prêtes à accueillir dans les meilleures conditions les compétitions et les joueurs aussi. Ceci d'une part, et d'autre part, il y a un élément important qui est souvent négligé et qui est celui de la programmation des matchs. C'est l'été, les chaleurs, et les horaires peuvent peser énormément sur les joueurs, donc sur la qualité du jeu, surtout si le coup d'envoi est fixé à 14h comme cela se faisait il y a encore quelques temps. A ce niveau là, il faudrait que des pauses plus informelles soient prévues, elles sont bien entendu à l'appréciation de l'arbitre. S'hydrater, souvent, par les 32° ou 37 ° C, ce qui est envisageable pour un athlète de haut niveau, surtout que les joueurs manquent de compétitions. Je dis, qu'il ne faut

pas arrêter le championnat, il faut y aller jusqu'au but, la concurrence est rude, la course au titre se dispute encore. Il reste encore huit matchs, c'est énorme et peuvent produire des surprises. C'est vous dire que nul n'est à l'abri d'une surprise et cela concerne aussi les relégués qui souhaitent échapper à la trappe.

Ce sera alors une reprise avec des conditions ?

L'enjeu et qu'il y ait un max de sécurité pour les joueurs. Avant de commencer, il faudrait que les dirigeants s'assurent que leurs acteurs ont tous subi des examens médicaux et surtout étaient testés négatifs au coronavirus...

Pas que cela je suppose...

Oui, je voudrais aussi rappeler que dans le chapitre infrastructures, les dirigeants devront aussi jeter un œil aux vestiaires. Je pense, connaissant l'état de cette structure, ils gagneraient à être rafraîchis, notamment par l'installation des séparations...Il y a aussi le transport des joueurs, les clubs doivent veiller à ce que les joueurs ne soient pas transportés dans un même bus, c'est important et veiller également que ce que les dirigeants ne soient pas très nombreux, on ne va pas à une fête foraine.

Le marketing, vous dites...

L'auto financement, la réussite repose d'abord sur les compétences du président du club sportif.

C'est-à-dire ?

Celui qui doit être avant tout un sportif ou un ancien sportif, celui qui maîtrise parfaitement la gestion allant des tâches administratives, du personnel et du développement de son club que de la finance. Vous savez parfaitement que le football est également créateur d'emplois. Ce que beaucoup de gestionnaires négligent.

Et s'agissant de la communication ? Avec une bonne communication, votre club peut gagner en visibilité. Il n'y a rien de plus efficace pour accroître l'intérêt des

sponsors à votre égard. Disposer d'un site internet ou d'un blog peut être ainsi un atout considérable pour convaincre les entreprises de vous sponsoriser ?

S'agissant de la communication, un sujet qui me tient à cœur. Une bonne communication, permet au club de gagner en visibilité. Il n'y a rien de plus efficace pour accroître l'intérêt des sponsors. Quels sont les clubs qui disposent aujourd'hui d'un site internet ou d'un blog qui est à jour ? Alors qu'ils constituent un atout considérable pour convaincre les entreprises de sponsoriser. Mais hélas, on a l'impression que personne ne bouge. Je dis que le développement fulgurant des technologies de communication et l'apparition des réseaux sociaux, devront normalement pousser les clubs à s'adapter, et surtout à repenser leur modèle de fonctionnement. Ce qui est regrettable, c'est le fait que ces nouveaux outils d'échanges et d'interactions ne figurent pas dans la feuille de route de nombreux clubs, si ce n'est pour poser problème ou dénoncer X ou Y. Je me demande comment ces clubs peuvent-ils garder le contrôle de leur information sans la communication. Et comment ces gestionnaires peuvent-ils communiquer avec leur public ?

Selon vous, le marketing repose ou se développe sur l'image du club ?

De manière directe et indirecte, elle repose grâce entre autres aux fans qui coproduisent l'information et la font véhiculer puisqu'ils la consomment, et cette consommation doit toucher tous les âges des fans, y compris les ultras ou les hommes d'affaires. Le manager doit, dans sa communication, cibler un public très large. Or aujourd'hui, combien sont-ils ceux qui créent des espaces pour accueillir leurs supporters, proposer les tenues ou autres gadgets ? Rien de cela, et c'est regrettable. J'ajouterai, les sponsors ont aussi leur place dans ces opérations de marketing, ils peuvent se trouver leur logo sur les maillots ou autres vêtements. Mais hélas, un simple épicière est mieux structuré qu'un club. Souvent les sponsors le font par amour au club et ne veulent pas assister à la mort à petit feu de ces équipes qui veulent s'accrocher au championnat. O a tendance à oublier que le meilleur sponsor est le plus souvent le magasin du coin (ou les commerces, services et autres organismes locaux) avec lequel le club ou les joueurs établissent un lien de confiance depuis longtemps.

Que nous prépare Djamel Menad ?

Pour l'instant je me repose, je pense que cela devrait bouger pour moi en 2021. Ce sera, ici, chez moi, en Algérie, pas ailleurs.

Propos recueillis par H. Hichem

A voir

■ Bein sports 1 : Bayer Leverkusen - Bayern Munich à 19h30

■ Bein sports 1 : Real Madrid - FC Barcelone à 21h30